



# Un territoire résilient toute l'année

## PROJET DE TERRITOIRE



# Sommaire

<b>Préambule</b> .....	3
<b>1. Intention et méthodologie</b> .....	5
1/ Diagnostic .....	5
2/ Stratégie .....	7
<b>2. Identité &amp; enjeux</b> .....	8
1/ Le Pays Landes Nature Côte d'Argent: quelle identité?.....	8
2/ Constats et enjeux.....	8
3/ Le contexte écologique global .....	10
<b>3. Présentation du territoire</b> .....	12
<b>4. Portrait du territoire</b> .....	14
1/ Une attractivité démographique à accompagner .....	15
2/ Une situation sociale contrastée .....	17
3/ Un modèle de développement touristique (de type tourisme de masse), générateur de richesses qui profitent insuffisamment à l'économie locale.....	19
4/ Une forte vitalité économique sur une courte et longue période.....	21
5/ Une très forte dépendance à l'automobile .....	22
6/ Une situation agro-environnementale à la fois favorable et préoccupante, une opportunité de résilience pour le territoire .....	23
7/ Des Communautés de Communes qui se préparent au changement.....	26
8/ Analyse AFOM/Synthèse du diagnostic .....	29
<b>5. Stratégie et objectifs</b> .....	32
1/ La prospective: territoire subi ou souhaité ? .....	32
2/ Les 3 grands objectifs stratégiques.....	35
<b>6. Inscrire le nouveau projet de territoire dans une démarche de progrès orientée développement durable : préconisations</b> .....	44
1/ Les outils de pilotage du Projet de Territoire .....	44
2/ La mise en compatibilité du Projet de Territoire avec la norme 37101.....	45

# Préambule : le mot du président

## Un chemin à construire ensemble vers notre à venir!

Notre pays Landes Nature Côte d'Argent se lance dans la révision de son projet de territoire. C'est un moment important, essentiel. C'est à vous élu.es, acteurs socioprofessionnels, habitants de décider ensemble sur quel territoire vous voulez vivre aujourd'hui et dans les années qui viennent. Vous mais aussi vos enfants et vos petits-enfants.

Un territoire ce n'est pas une découpe administrative, une circonscription électorale, un niveau de compétences juridiques. C'est avant tout un lieu de vie et de rencontres entre le Vivant, dont nous les Humains et notre environnement : le minéral, l'eau, nos ressources. Le territoire est donc un lieu, mais aussi une histoire. L'histoire des humains mais aussi l'histoire géologique et... climatique.

On le sait, notre territoire c'est avant tout un milieu, fragile, mais aussi un milieu de rencontres et de cohabitations.

Comment le préserver ?

Notre bien-être dépend de la santé du territoire et elle est précieuse, primordiale. Ce sera la seule définition demain de l'attractivité des territoires : leur capacité à assurer le bien vivre.

Pour bien vivre, il nous faut bien évidemment parler des moyens pour y parvenir. Nous discuterons donc d'économie. Mais nous tenterons d'en parler de manière concrète, en étant économe des deniers publics et surtout en lien avec les enjeux qui nous sont demandés aujourd'hui à la fois par nos concitoyens mais aussi par l'État et par les Collectivités territoriales : la lutte contre le dérèglement climatique, la transition écologique et la cohésion sociale territoriale. Les prochains

financements seront de plus en plus assujettis à notre capacité à y répondre clairement et concrètement.

J'insiste sur le fait que le Projet de Territoire ne doit pas être un point de passage contraint et administratif, une corvée de plus que l'État nous imposerait afin de contractualiser.

Il nous semble que cet exercice de démocratie locale, à faire vivre au long cours, n'est pas anodin. Ce doit être un moment précieux où l'on se dit l'essentiel : l'avenir.

Ce Projet de Territoire doit le dire. Il doit être l'expression de cette intelligence collective. Ce Projet de Territoire doit nous permettre de dépasser nos chapelles, nos points de vue, nos représentations et quelques fois nos peurs pour faire cause commune, pour faire mieux territoire. Cette formidable ambition doit nous aider à transcender nos intérêts particuliers sans renier nos convictions, pour coconstruire notre avenir commun.

Il nous faut enfin nous engager dans une démarche de progrès, d'innovation. Mais il nous faut affirmer et affiner ensemble notre vision, collective, de l'avenir ici, maintenant!

Le Projet de Territoire se construit à l'échelle du Pays car nous devons oser nous attaquer à la question de la solidarité, de la réciprocité, de la mutualisation entre nos collectivités. Elle doit être juste, équitable et essentielles en termes d'avenir.

Mais les clefs de développement d'un territoire sont aujourd'hui aussi détenues par les territoires voisins. Il n'existe pas de territoires « complets ».



Les flux, les relations interterritoriales font que nous devons prendre en compte, certainement mieux, les interrelations à la fois entre nos collectivités, mais aussi avec les territoires voisins car nous sommes interdépendants (exemple du tourisme, de l'attractivité résidentielle, des flux de mobilité, des flux économiques...).

Nous avons pour cela un atout exceptionnel, le rassemblement des plus belles énergies renouvelables qui soient: les citoyens qui habitent ce pays! Ce sont vous, nous, qui faisons territoire. Qui construisons le territoire et qui l'animons au quotidien pour qu'il soit habitable, agréable et que chacun puisse s'y réaliser et s'épanouir. Il nous faut porter attention et prendre soin de nos milieux de vie. Aujourd'hui plus que jamais.

Vous l'avez compris, il s'agit plus qu'un simple temps de concertation, chacun à sa place : les élus, les citoyens et les techniciens pour nous aider à y parvenir. Pour développer, gérer et faire vivre ce Projet de Territoire, ensemble et dans un dialogue permanent et constructif !

De cette vision collective partagée, ensuite nous élaborerons une feuille de route, un plan d'actions concrètes et une stratégie qui nous permettront de nous mettre en chemin dans ce que le Projet aura balisé comme priorités, leviers pour construire le territoire que nous voulons pour demain.

Devant ses enjeux qui nous dépassent parfois et qui sont complexes, nous resterons humbles bien évidemment.

C'est la vocation, ardue mais essentielle, de ce Projet de Territoire réinterrogé dont les ambitions, la méthode et les premiers résultats vous sont présentés dans ce dossier.



# Intention et méthodologie

Pour répondre à l'ambition du Pays Landes Nature Côte d'Argent, de réviser son projet de territoire, il a été envisagé un accompagnement dont l'intention était de mettre les élu·es et les acteurs locaux en capacité de s'approprier la démarche. L'intention de départ n'était donc pas de livrer des solutions toutes prêtes, mais bel et bien de faire émerger, directement du territoire et de l'écosystème d'acteurs locaux, les principales orientations stratégiques pour la décennie à venir.

À cette fin, le travail de mise en ménage a débuté par la réalisation d'un diagnostic participatif des enjeux (1), qui a permis d'appuyer les premières propositions stratégiques (2), à partir desquelles le Pays peut aujourd'hui être appuyé dans l'élaboration d'un programme d'action prévisionnel.

## 1/ Diagnostic

Pour dresser le portrait du PLNCA, il a été choisi de multiplier les sources d'informations, des plus sensibles aux plus techniques. En filigrane, l'idée était de proposer un diagnostic qui dépasse les simples **constats objectifs**, indispensables mais insuffisants pour faire émerger des enjeux cohérents.

Ainsi, ont été mises en lumière les **principales préoccupations de la population**, identifier les éléments qui faisaient **l'identité du territoire**, et mesurer la **légitimité du Pays** à coordonner sa trajectoire stratégique - dit autrement, la capacité du territoire à "faire Pays".

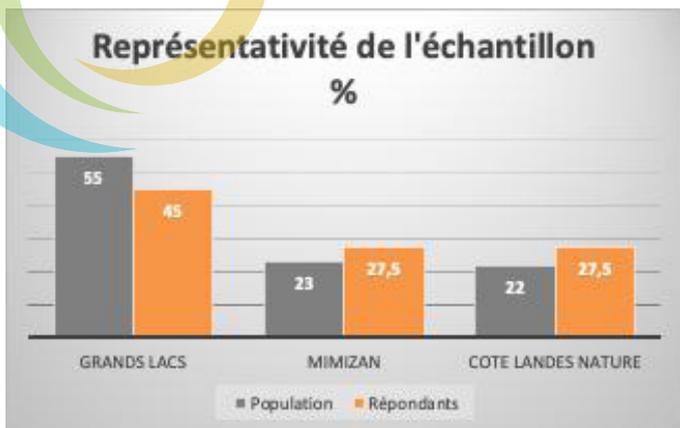
Parallèlement, les **enjeux écologiques globaux** qui s'imposent au PLNCA ont été intégrés à ce diagnostic. Au-delà de la nécessité

de contribuer à l'effort collectif en réduisant son impact environnemental, il s'agissait d'évaluer les pistes d'adaptation du territoire aux effets déjà existants des bouleversements en cours - réchauffement climatique, instabilité énergétique et crise de la biodiversité.

Pour mener ce travail, plusieurs outils méthodologiques ont été mobilisés. Les **lectures documentaires** ont permis de se familiariser avec les principaux constats objectifs sur l'état du territoire. Une **dizaine d'entretiens** avec les acteurs locaux ont permis d'enrichir cette observation et de lui donner une épaisseur analytique. Une **enquête collective** a permis de récolter environ 150 réponses, qui ont permis de connaître les principales préoccupations des habitant·es, ce qui fait l'identité du Pays, ainsi que les principales ressources sur lesquelles s'appuyer pour conduire le changement. Enfin, les **séminaires** ont permis d'ajuster les principaux enseignements et d'amorcer les premières pistes stratégiques.

## L'ENQUÊTE COLLECTIVE

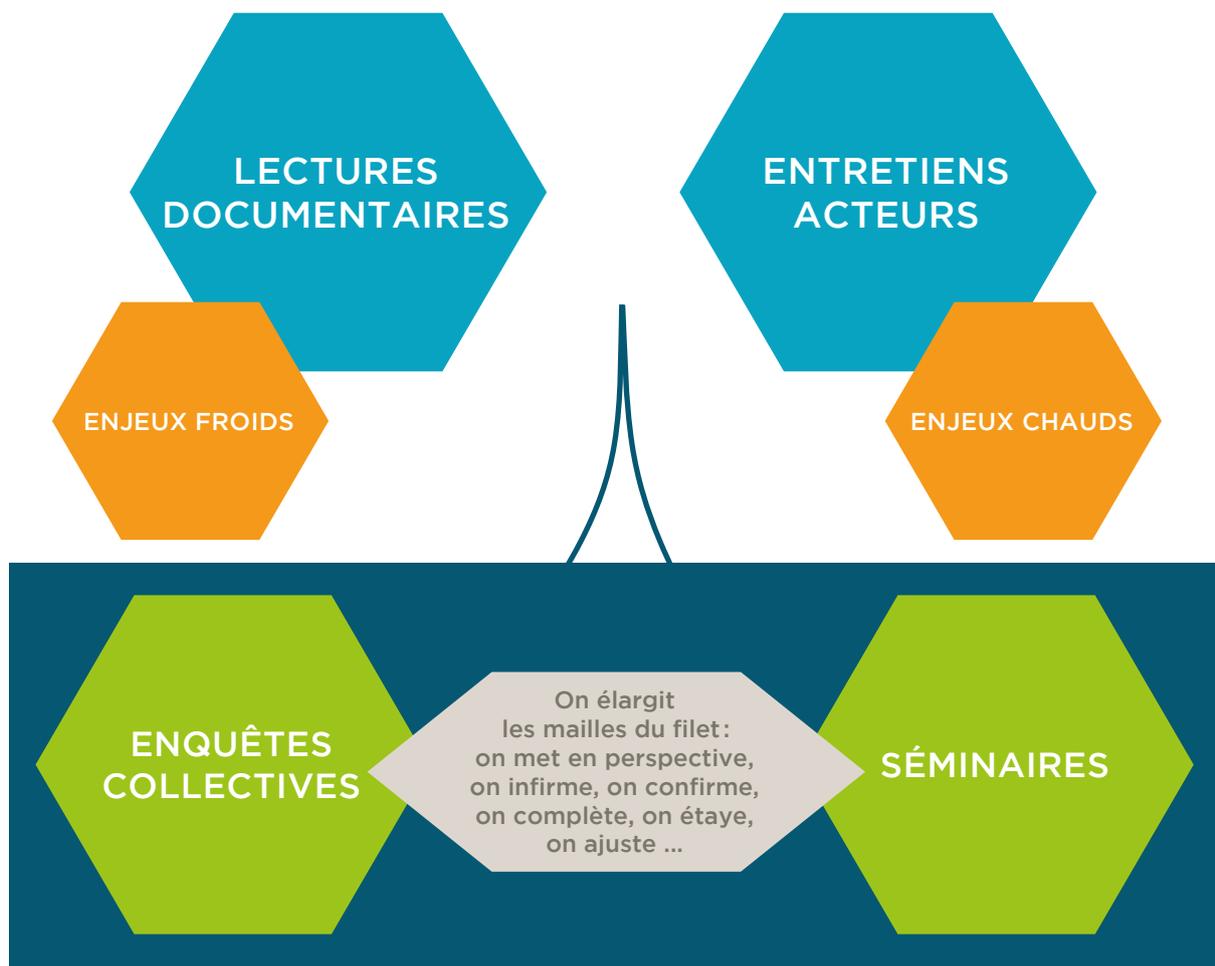
L'enquête a permis d'obtenir un peu plus de 150 réponses, soit 0,3% de l'ensemble de la population du PLNCA. La moyenne d'âge des répondant·es est de 51 ans, et 2/3 des répondant·es sont des femmes. La répartition des répondant·es correspond à la répartition géographique de la population sur les trois communautés de communes, avec une légère surreprésentation des habitant·es des Grands Lacs.



En raison de la qualité de cet échantillon, les données récoltées permettent de dégager des tendances et d'étayer les lectures documentaires et les entretiens avec une matière sensible et directement liée à l'expérience habitante.

Tout cela s'organise dans une perspective de **développement local**, où tout l'intérêt est d'identifier les ressources et le potentiel du territoire, mais également de saisir ce qui fait l'identité du territoire pour **mettre en récit** la trajectoire de transition.

Ces différents outils aussi sont conçus pour **susciter l'engagement**. Les séminaires mettent les participants au travail, et l'enquête collective permet d'identifier les personnes volontaires qui pourraient à terme constituer un groupe de travail pour la suite du processus de révision du projet de territoire. Ainsi, dans le cadre de l'enquête, une dizaine de répondant-es ont indiqué vouloir s'investir davantage dans la révision du Projet de Territoire, et constituent par là même un vivier de ressources humaines bien identifié, mobilisable, issu de la société civile.





## 2/ Stratégie

Une fois dressé un premier portrait du territoire, il a fallu se projeter dans une stratégie qui permette de répondre aux enjeux identifiés. Les **séminaires**, en plus d'ajuster la compréhension collective des problématiques locales, ont permis de **poser les premières pierres stratégiques du projet de territoire**.

À cette fin, les participants ont travaillé sur trois thématiques dites « piliers » :

- **L'activité** : activités économiques du territoire, au sens large. Ainsi, on y trouve aussi bien l'agriculteur que le télétravailleur, l'entreprise industrielle que la boulangerie, le maçon que la compagnie théâtrale.

- **La réceptivité** : « place » qui existe sur le territoire (logements, foncier agricole ou foncier d'entreprise). Urbanisme et gestion des sols.

- **Les aménités** : conditions géomorphologiques et climatiques du territoire mais aussi, les aménités construites ou travaillées : services aux publics, marchands et non marchands ; accessibilité aux ressources ; mobilité ; qualité des paysages ; ambiance (cadre et qualité de vie) ; degré d'hospitalité du territoire.

Le travail en sous-groupes a permis d'identifier les principaux enjeux relatifs à ces thématiques « piliers », tout en tenant compte de la pression urgente liée au bouleversement climatique, à la montée des eaux et à l'effondrement de la biodiversité. Il a aussi permis de confronter les points de vue et de déboucher sur des premières pistes stratégiques pour répondre aux enjeux.

La fidélité de certains participants sur les trois séminaires leur a permis de se mettre au travail sur deux enjeux de **conduite du changement** :

- **L'ingénierie** -> Quelle ingénierie et quel accompagnement pour le prochain Projet de Territoire ? Quel type d'ingénierie serait nécessaire en priorité ? Comment et pourquoi accompagner les dynamiques du territoire ? Quelles ressources mettre à la disposition des élus, des socioprofessionnels et sous quelles formes ?

- **La gouvernance** -> Quelle gouvernance et quelle complémentarité infra territoriale pour le prochain Projet de Territoire ? Quels outils, quelles modalités pour améliorer le « Faire territoire » ? Quid de la société civile ? Quid d'outils pour affirmer et consolider les complémentarités entre les collectivités (Charte, Pacte) ?

Ces travaux ont appuyé la définition d'orientations globales pour le projet de territoire, présentées, ajustées et approuvées à l'occasion d'un séminaire de restitution.

L'ensemble de cette méthode a donc permis :

- de produire un diagnostic sensible, mais aussi partagé et approprié par les acteurs et les élus impliqués (II)

- d'arrêter trois axes stratégiques pour les orientations du Projet de Territoire (III)



# Identité & enjeux:

## résultats de l'investigation

L'ensemble des matériaux récoltés a permis de dresser un portrait du territoire, sur la base duquel se sont fondés les ateliers de travail durant les séminaires (III).

### 1/ Le Pays Landes Nature Côte d'Argent: quelle identité?

L'**océan** et la **forêt** constituent les deux principaux éléments de l'identité du Pays des Landes Nature Côte d'Argent. Ils reviennent avec le plus d'occurrence dans l'enquête collective, en réponse à la question « Qu'est-ce que vous évoque le PLNCA ? Qu'est-ce qui fait son identité ? ». Les **lacs**, surtout pour les habitant-es de la Communauté de Communes des Grands Lacs, sont aussi mentionnés en priorité. Ce sont donc des éléments naturels qui composent, au regard des habitant-es, l'identité de ce territoire. Le calme et l'accès à la nature sont d'ailleurs des formules très souvent écrites dans les réponses. Viennent ensuite la culture landaise - pour laquelle les répondant-es évoquent les traditions historiques et la gastronomie - et le vélo.

#### Carte du Pays des Landes Nature Côte d'Argent

CC des Grands Lacs  
au Nord, CC de Mi-  
mizan au centre, CC  
Côte Landes Nature  
au sud



*Idéalement situé entre Bordeaux et le pays basque, ce territoire invite au calme et à la connexion à la nature. Il présente un cadre de vie exceptionnel, entre lacs, forêts et océans. Citadins dans l'âme, passez votre chemin, ce territoire n'est pas très urbanisé ni peuplé. Mais l'animation estivale et les fêtes locales contrebalancent le calme de l'arrière-saison.*

Il est intéressant de noter que l'ensemble de ces éléments d'identité sont évoqués dans les mêmes proportions par l'ensemble des répondants, quelle que soit leur communauté de communes - à l'exception des lacs, forcément plus présents dans les réponses venues de la Communauté de Communes des Grands Lacs. Sans mettre de côté les spécificités intercommunales et communales, l'identité du PLNCA s'avère donc être homogène aux yeux de la population. Dit autrement, les contours du Pays font sens pour les habitants. Seuls 8 répondants voient dans le PLNCA une échelle administrative de plus, pas forcément pertinente, voire inutile.

*Un nom un peu barbare, qui n'a pas grande valeur historique, mais qui doit certainement bien raisonner pour les vacanciers.*

### 2/ Constats et enjeux

Un premier élément important réside dans la **croissance démographique** du territoire, essentiellement liée au solde migratoire. La population est cependant vieillissante: c'est la tranche des 60 ans et plus qui vient principalement alimenter la croissance de population - l'âge moyen de la population est ainsi plus élevé dans le PLNCA qu'à l'échelle régionale. Parallèlement, les ménages sont de moins en moins grands. Ce phénomène de « décohobitation », dans un contexte de croissance démographique, est à l'origine d'une forte consommation d'espaces.





L'attractivité démographique, en plus de faire croître les besoins en **logements**, contribue à faire grimper les prix de l'immobilier, et complique par conséquent l'accès à l'habitat pour les populations les plus jeunes et les plus précieuses - cela se traduit notamment par d'importantes difficultés pour loger les saisonniers. Cela, couplé au déclin des résidences principales (1 logement sur 3 est une résidence secondaire), est à l'origine d'un phénomène de dévitalisation des centre-bourgs, qui fait craindre à certains la transformation des bourgs en « villages dortoirs ». Cette problématique du logement constitue un élément de préoccupation prioritaire des réponses à l'enquête, et de nombreuses personnes parlent d'urbanisation intense.

*De riches personnes étrangères à ce territoire achètent des terrains pour y construire des résidences secondaires habitées deux mois dans l'année. Ils ne font pas vivre ce territoire.*

*Le territoire perd son identité à vouloir densifier à tout prix. Son urbanisation non maîtrisée, censée répondre à des besoins accrus mais qui au fond privilégie la résidence secondaire, n'amène rien en termes de dynamisme économique local, exception faite des vacances. Cette urbanisation excessive sacrifie souvent des espaces naturels dont on sait qu'ils sont précieux pour lutter contre certaines conséquences du changement climatique (tempêtes, inondations...). Là où la forêt n'est plus là, le vent s'engouffre avec force car il n'a plus d'obstacle et les sols n'absorbent plus l'eau.*

L'**activité du territoire** a quant à elle tendance à muter. L'essentiel de l'activité économique du territoire provient du tourisme estival, qui génère des richesses importantes mais qui ne profitent pas toujours localement. Dit autrement, beaucoup de revenus liés au tourisme estival et captés par les

acteurs privés non sédentaires sur le territoire ne sont pas réinjectés dans le circuit économique local mais dépensés ailleurs, notamment en raison de leur saisonnalité. Plus largement, l'activité du territoire est très inégale entre la haute saison et le reste de l'année, et cela représente l'autre problématique prioritaire issue des réponses à l'enquête. À la question « qu'est-ce que vous n'aimez pas sur le territoire? », la première réponse en termes d'occurrences concerne cette dualité entre la haute saison et la basse saison. L'intensité de la saison touristique est d'ailleurs perçue comme un inconvénient majeur du territoire, et de nombreuses réponses évoquent un tourisme mal vécu.

*Le manque d'une programmation culturelle riche hors saison, la fermeture des commerces après la saison, le manque de dynamisme, le peu d'offres pour les enfants en bas-âges, les maisons fermées à l'année.*

*On est obligé de s'effacer devant des gens qui nous méprisent, c'est une catastrophe. Franchement, on passe 2 mois en enfer.*

Si l'économie est de plus en plus liée à l'économie présenteielle, la **filière forestière est présente dans toutes ses dimensions sur le territoire**. Elle va de la plantation jusqu'aux modes de transformation ultimes les plus variés, en passant par l'exploitation. Parmi les principaux produits, on trouve le papier kraft naturel (Papeteries de Gascogne), les emballages de petite et moyenne contenance (Gascogne emballage), le parquet et les lambris naturels ou colorés (FP Bois), ou encore les maisons bois en pin maritime (plusieurs entreprises présentes sur ce segment).

Le territoire accueille de nombreux **emplois** dans le domaine de la sylviculture: les exploitants forestiers, les entreprises spéciali-



sées dans la préparation des sols et les plantations, les techniciens forestiers, le CRPF, l'ONF, etc., les transporteurs spécialisés dans l'acheminement du bois vers les sites de transformation, et la recherche génétique sur les boisements (INRA et GIS « Pin maritime du futur »).

Cette ressource, la matière première « bois » est un **atout indéniable** pour le territoire. Elle représente un enjeu important de valorisation, de diversification et d'innovation.

### 3/ Le contexte écologique global

L'activité du territoire est aujourd'hui fondée sur **deux filières menacées par les crises écologiques : le bois et le tourisme**. En face de cette exposition aux crises écologiques, ces deux activités disposent de leviers pour réduire la contribution du territoire au dérèglement climatique.

#### ZOOM VULNÉRABILITÉ ET LEVIERS D'ACTION DES DEUX ACTIVITÉS PRINCIPALES DU TERRITOIRE

##### TOURISME - EXPOSITION

- retrait du trait de côte
- augmentation des prix de l'énergie et recul du tourisme automobile
- augmentation en fréquence, en durée et en intensité des événements climatiques extrêmes

##### TOURISME - CONTRIBUTION

- artificialisation des sols
- pollutions et émissions de gaz à effet de serre liées à l'usage massif de la voiture

##### FORÊT - EXPOSITION

- multiplication des bioagresseurs
- augmentation en fréquence, en durée et

en intensité des événements climatiques extrêmes (la tempête KLAUS de janvier 2009, a eu de lourdes conséquences pour la forêt d'Aquitaine. Le massif des Landes de Gascogne a été très touché, mettant à terre 40 millions de m<sup>3</sup>, soit 1/3 de la réserve sur pied)

- affectation des réserves en eau et de leur disponibilité

##### FORÊT - CONTRIBUTION

La forêt peut réduire la contribution du territoire au dérèglement climatique, et surtout renforcer sa capacité d'adaptation.

- Effets tampons lors d'événements extrêmes, ralentissement du débit des eaux de ruissellement limitant l'effet crue éclair, conservation d'une fraction des lames d'eau réduisant l'intensité des crues
- Sur le littoral, la montée du niveau de l'océan rend cruciale la protection assurée par un cordon dunaire souple et dynamique ; de même les forêts de protection dunaires sont très importantes pour limiter l'impact des tempêtes
- Séquestration et substitution carbone : Quand une forêt est en bonne santé et en équilibre, le stock de carbone tend à se stabiliser, le carbone capté par la croissance des arbres vivants étant compensé par le carbone émis par les processus de dégradation du bois mort par sénescence ou sous l'effet de perturbations naturelles (chablis, incendies, ravageurs...). Parallèlement, le bois qui peut être récolté en forêt donne lieu à une chaîne de valorisation qui contribue soit à stocker du carbone dans les produits bois, selon leur durée de vie, soit à réduire les émissions globales de GES par substitution du bois à un matériau dont la production et la mise en œuvre est plus coûteuse en émissions de GES, voire à la production d'énergie.

Dans ce contexte global, l'ADEME a récemment insisté sur la nécessité de planifier rapidement la sobriété, autrement dit la réduction de la demande d'énergie (y compris dans un contexte où le mix énergétique serait globalement renouvelable<sup>1</sup>). Cette planification a intérêt, selon l'ADEME, à englober les thématiques de l'habitat, de la mobilité, et de la production agricole et industrielle :

*En tout lieu, le climat influe sur l'environnement du territoire (faune, flore, qualité de l'air...), les ressources naturelles disponibles (eau, sols, énergie), les conditions de production du secteur primaire (agriculture, sylviculture), les conditions d'existence et les besoins des populations (alimentation, chauffage, rafraîchissement, mobilité, protection contre les intempéries, etc.). Tout comme, dans bien des cas, il affecte la nature des activités économiques ou les conditions dans lesquelles elles sont menées.*

En guise de pistes d'action, l'ADEME suggère de **transformer l'industrie** pour s'adapter à une demande en profonde mutation (baisse des volumes produits, exigences de durabilité) et pour décarboner sa production. La forêt et l'agriculture sont également concernées : «L'adaptation des forêts et de l'agriculture devient absolument prioritaire pour lutter contre le changement climatique [...], au-delà de l'intérêt de protéger les écosystèmes pour leur valeur propre». Tout cela doit conduire à repenser en profondeur nos **modes de vie** et nos **imaginaires**.

1. Transitions 2050 : choisir maintenant, agir pour le climat.

L'enquête menée apporte des éléments intéressants sur l'appréciation par la population des enjeux de transition écologique. **70% des répondants indiquent ressentir les effets des crises écologiques**. L'hypothèse est que ce ressenti important explique l'écart entre le niveau de bien-vivre moyen (7,8/10) et le niveau de confiance en l'avenir (6,2%). L'enquête démontre également une importante volonté d'engagement de la part de la population dans la transition du PLNCA. Quasiement 1 répondant sur 10 a indiqué vouloir s'impliquer dans la construction du projet de territoire.

En plus de ces forces vives volontaires, le territoire dispose de nombreux atouts qui contribuent d'ores et déjà au bien-vivre de la population, et qui constituent autant de ressources pour la transition. Les répondants mentionnent par exemple la richesse associative, la vie culturelle, la proximité du vivant, les pistes cyclables, l'émergence de circuits courts et l'existence de commerces de proximité.

Les enjeux identifiés, couplés aux préoccupations de la population et au contexte écologique global, ont permis de fonder un projet de territoire opérant, adapté aux besoins, et lucide sur les ressources déjà existantes localement.





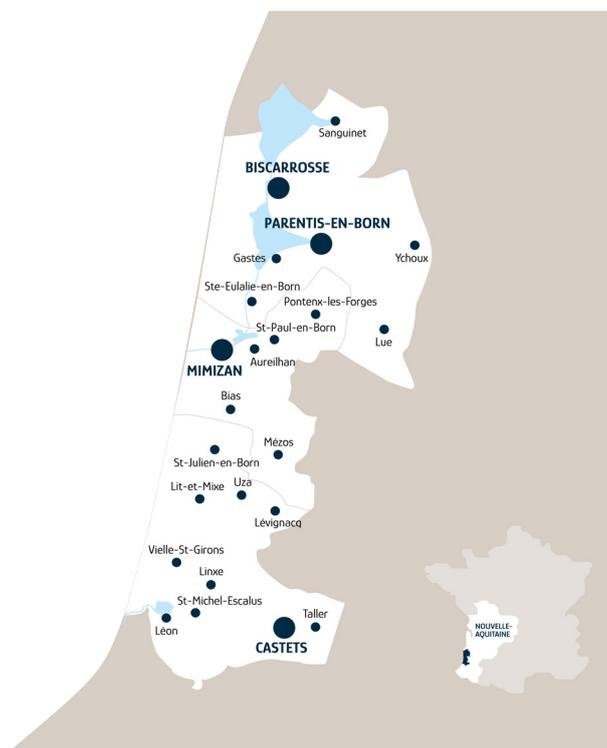
# Présentation du territoire

## Le Pays Landes Nature Côte d'Argent

« De cap a l'ahorèst e de cap a la mar »

Côté Terre: sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, ces routes qui furent, des siècles durant, de grandes voies d'échanges constituées en véritable réseau de communication marquèrent l'Europe entière. Côté mer: avec **60 km de côte d'argent**, le Pays Landes Nature Côte d'Argent dispose de plus des **2/3 du littoral landais**. Il est essentiellement connu pour sa filière Forêt-Bois-papier (85% de la superficie est recouverte de forêt). Une chaîne de lacs et d'étangs, allant de Biscarrosse à Léon, véritable trait d'union entre le Bassin d'Arcachon et le Pays basque qui relie les communautés de communes des Grands Lacs, de Mimizan et de Côte Landes Nature. Ce pays du Born et du Marensin compte plus de **54 000 habitants** (population légale INSEE 2018), répartis dans 23 communes, soit 12% de la population départementale, sur un territoire de 1 635 km<sup>2</sup> (17 %

de la surface départementale) et affiche ainsi une densité de population de plus de 33 habitants/km<sup>2</sup>. La population est répartie inégalement dans les 3 Communautés de Communes qui composent le territoire: la Communauté des Grands lacs, au Nord, accueille presque 30 000 habitants (55 % du territoire/ Biscarrosse est la commune la plus peuplée avec 13 946 habitants), puis La Communauté de Communes de Mimizan (avec environ 13 400 résidents) et enfin la Communauté de Communes de Côte Landes Nature, au Sud, avec près de 12 000 habitants. Le territoire connaît une croissance démographique constante et soutenue (**+ 1.3% en moyenne, par an**, entre 2013 et 2018), principalement associée aux **dynamiques connues du tropisme littoral**.



Le Pays Landes Nature Côte d'Argent est aujourd'hui à un **tournant majeur de son développement**. Son cadre de vie préservé attire de nouvelles populations, résidentes permanentes ou plus ponctuelles, avec **une attractivité touristique confortée ces dernières années**. Ce regain d'attractivité ne doit pas masquer la diversité des situations avec de fortes disparités saisonnières, communales (littorales versus non-littorales), tout comme une grande fragilité sociologique (vieillesse de la population, solde naturel négatif, précarité, etc.).

Son développement, à venir, doit s'attacher à construire **un territoire fort de l'ensemble de ses potentialités, avec une saison touristique étendue, des ressources préservées et une préparation aux changements climatiques à venir**.

Le 17 novembre 2014, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), faisant suite au syndicat mixte du Pays Landes Nature Côte d'Argent, est créé. Il est composé des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre suivants :

- Communauté de Communes des Grands Lacs
- Communauté de Communes de Mimizan
- Communauté de Communes Côte Landes Nature

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, établissement public, prend la dénomination de « **PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT** ».



Il a pour objet, dans ses statuts, d'assurer la cohérence d'un développement local et d'un aménagement global et durable du territoire, par le biais, notamment, de toutes les procédures contractuelles de développement et d'aménagement.

Le PETR est administré par un Comité syndical, qui en constitue l'organe délibérant.

Le Comité syndical est composé de 26 sièges. Il est ainsi réparti les sièges au sein du Comité syndical du Pôle tenant compte du poids démographique :

Répartition des sièges au Comité syndical du PETR	Nb de titulaires	Nb de suppléants
Communauté de communes des Grands Lacs	11	11
Communauté de communes de Mimizan	8	8
Communauté de communes Côte Landes Nature	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

# 4. Portrait du territoire

Un travail de diagnostic a été conduit à l'échelle du territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent, dans le cadre de la révision du projet de territoire. De manière à partager celui-ci avec le plus grand nombre d'acteurs du territoire, de le nourrir avec la connaissance de la vie locale, et de le compléter, quatre séminaires de travail et de partage ont été organisés lors de l'année 2021.

Ils ont réuni plus de quarante participants sur chaque journée: élus, associations, citoyens et acteurs économiques.

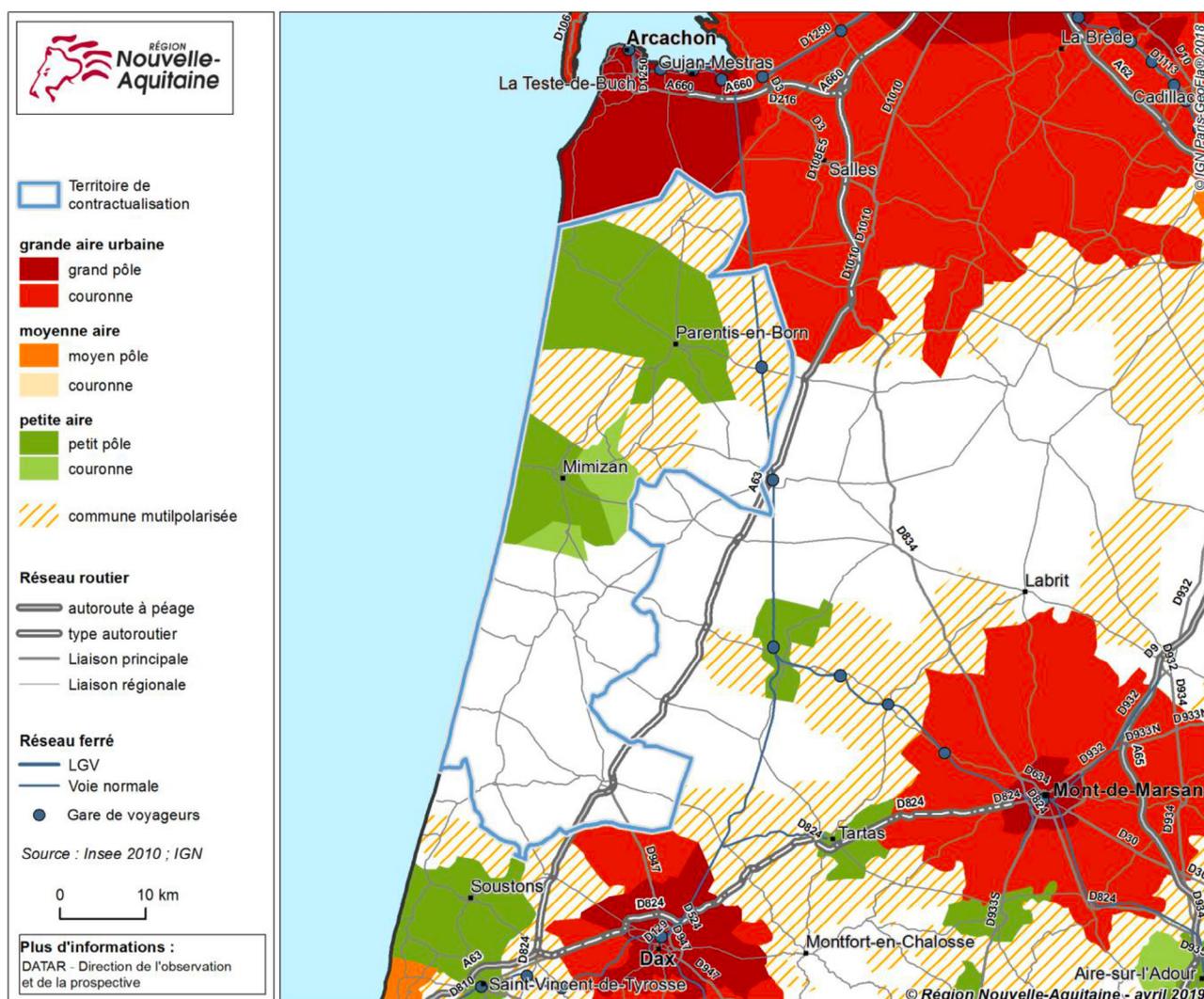
Parallèlement, et permettant de nourrir les réflexions des séminaires, une enquête a été réalisée auprès des habitants avec des questions sur l'identité, l'aménité, les atouts et

contraintes à vivre toute l'année dans le Pays Landes Nature Côte d'Argent.

Lors de ces 4 séminaires, 3 thématiques ont particulièrement été abordées:

- L'attractivité du territoire, ses avantages et ses contraintes,
- L'aménité du territoire et son identité,
- Les nouveaux modèles de développement...

Ces journées de partage ont permis d'une part, de valider ensemble le diagnostic de territoire, dont les grandes lignes sont présentées ci-après, et, d'autre part d'affirmer de manière collective les enjeux, objectifs et orientations stratégiques à venir pour le territoire.

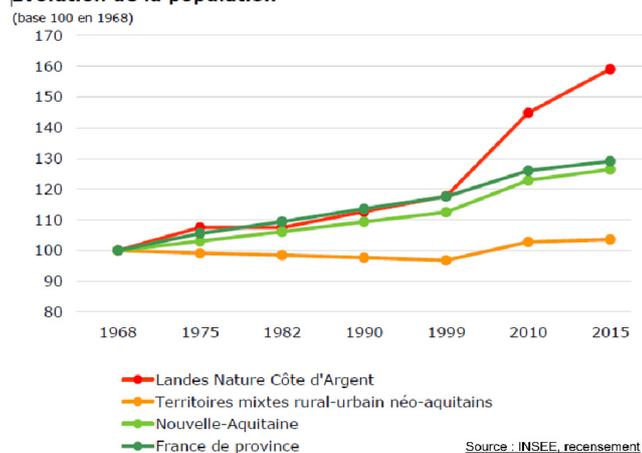


Le Pays Landes Nature Côte d'Argent est un territoire mixte urbain rural, sous influence au Nord du Bassin d'Arcachon et de la Métropole de Bordeaux et au Sud de l'agglomération de Dax. La population des communes varie de 196 habitants à Uza à près de 14 000 habitants à Biscarrosse.

## 1/ Une attractivité démographique à accompagner

En comparaison avec les autres territoires néo-aquitains, le territoire connaît une très forte évolution de la population et du parc de logements. Évolution particulièrement due aux facteurs d'attractivités présents sur le territoire : la nature, l'espace, garants d'une certaine qualité de vie, services marchands et non-marchands : commerces, santé, sports, loisirs, services aux particuliers...

### Evolution de la population



Cette attractivité est à accompagner, notamment à cause des tensions qu'elle génère sur le marché immobilier :

### Deux chiffres à retenir :

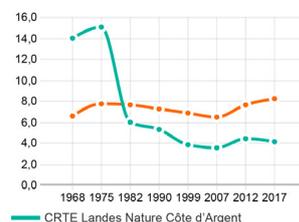
**4.1 % , taux moyen des logements vacants sur le territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent** (vacance structurelle, généralement dans le bourg).

**Environ 40 % de résidences secondaires**

(avec des phénomènes plus récents de bi-localité).

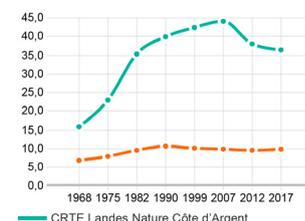
#### Zoom sur...la part des logements vacants

La part des logements inoccupés a-t-elle globalement diminué (par exemple par le biais des réhabilitations) ou a-t-elle augmenté (par exemple par le biais de désaffectations pour certains types de bien) au cours des dernières décennies ?



#### Zoom sur...la part des résidences secondaires

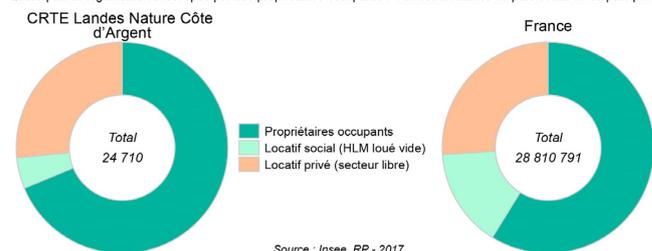
La part des logements occupés occasionnellement ou en tant que résidence secondaire a-t-elle progressé ou diminué ? L'entretien du parc immobilier local est-il de plus en plus lié à des propriétaires qui ne résident pas en permanence sur place ?



**Il devient difficile de se loger pour les jeunes et les familles d'actifs, que ce soit en location** (souvent limitée à la location saisonnière) **ou en accession** (prix qui ont fortement augmenté ces dernières années et relative rareté de disponibilité foncière), malgré une très forte constructibilité ces dernières années.

#### Nombre et part des résidences principales selon le statut d'occupation

Quelle part de logements est occupée par des propriétaires occupants ? Par des locataires du parc social ou du parc privé ?



Cette problématique est amplifiée par les besoins liés aux emplois saisonniers (avec Nomad, le territoire tente de répondre à ce besoin).

**À ce jour, deux PLH, correspondant aux territoires des Scot, sont envisagés afin de prendre en compte de manière plus concrète la question du logement.**

#### Les constructions neuves

Une construction immobilière dynamique ? Quelle surface en moyenne pour les nouveaux logements ?

Indicateurs	CRTE Landes Nature Côte d'Argent	France
Nombre de logements commencés (constructions neuves) (logements par an pour 1 000 habitants)	12,4 ▲	4,5
Surface moyenne des logements commencés (constructions neuves) (m <sup>2</sup> )	97,5 ▲	81,2

Source : Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Sit@del 2, 2008-2012 et 2013-2017 - 2013-2017

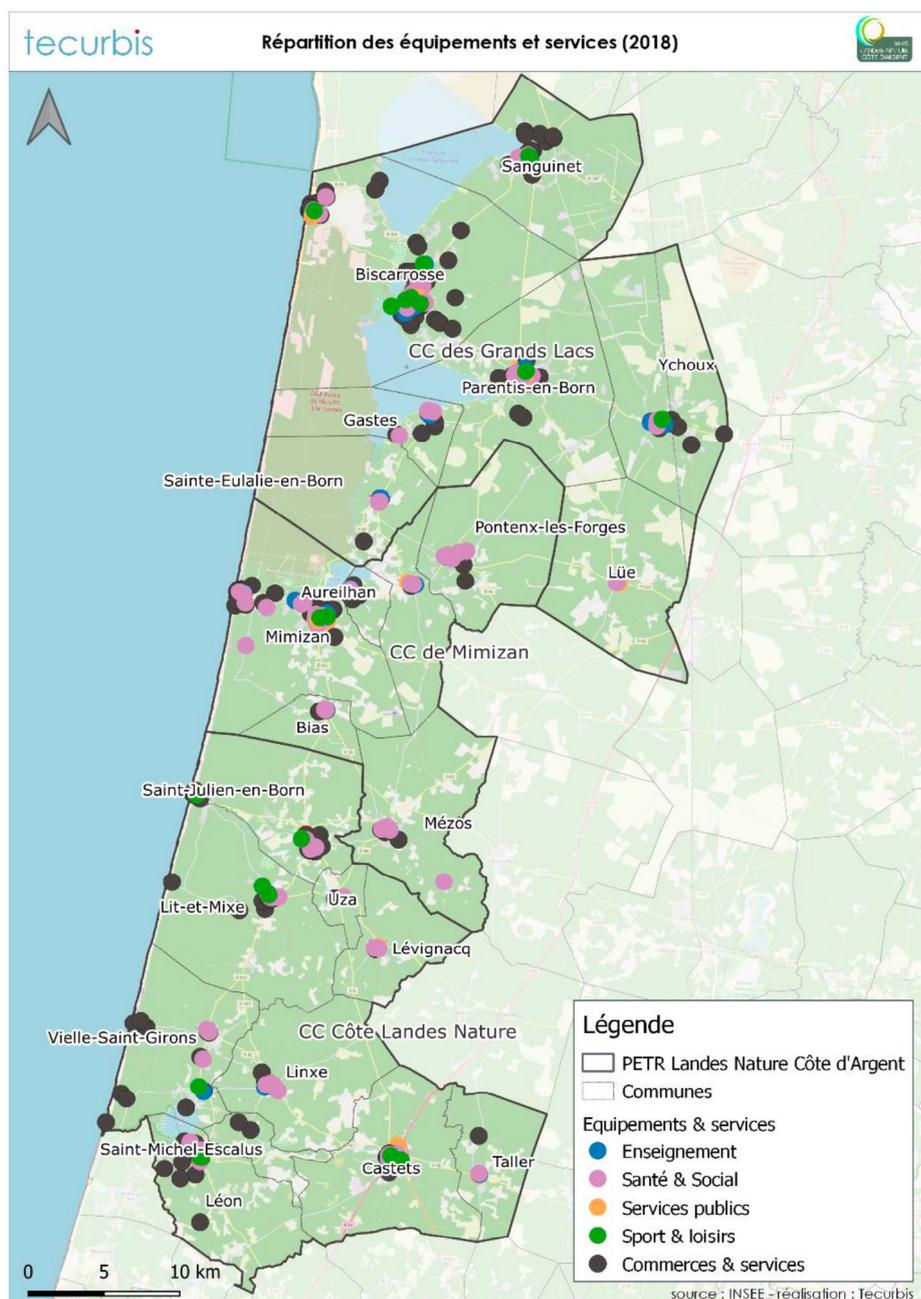
Le territoire s'inscrit dans une longue trajectoire de dynamisme démographique. L'accroissement de la population s'accélère au cours des années 2000 et se poursuit à un rythme exceptionnel, sur l'ensemble du territoire avec une sur-attractivité dans sa moitié Nord, largement supérieure aux tendances régionale et nationale. **L'intensité des apports migratoires laisse augurer la poursuite d'une croissance démographique soutenue du territoire, elle s'exerce sur des actifs, mais surtout sur des seniors de 55 à 69 ans qui s'installent pour la retraite.**

Cette redynamisation de la population, qui permet une croissance soutenue de la population active est essentielle, mais elle ne réduit pas vraiment le vieillissement de la population du territoire: les plus de 60 ans sont 1,2 fois plus nombreux que les moins de 30 ans (la question du bien vieillir sur le territoire est un enjeu majeur, selon l'INSEE, près de 40 % des plus de 75 ans constituent des ménages isolés). De fait, si la forte progression de la population active traduit un bon potentiel de renouvellement de la ressource en main d'œuvre, le vieillissement prononcé des artisans-commerçants-chefs d'entreprise et des cadres peut priver, à terme, le territoire de capacités d'innovation et alerte sur la transmission d'entreprise.

Parallèlement, et outre ses aménités littorales, le territoire dispose d'atouts pour attirer résidents et touristes avec, la présence des pôles structurants, maillant le

territoire du Nord au Sud et un niveau d'équipement relativement élevé pour les plus courants et de proximité.

Le maintien, voir le développement de ce niveau d'équipements apparaît essentiel pour contenir la forte évasion commerciale que subit le Pays Landes Nature Côte d'Argent (en direction de la COBAS, mais aussi de Mont de Marsan et de Dax) et qui traduit la difficulté des pôles du territoire à assumer leur rôle de pôle de consommation.

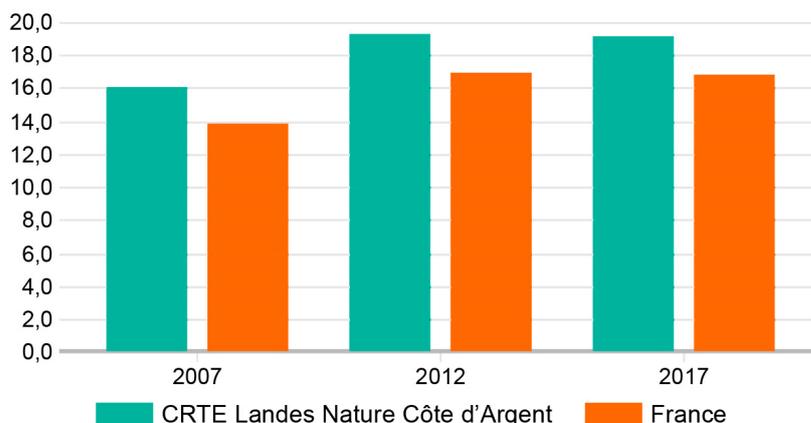


## 2/ Une situation sociale contrastée

Cette situation, globalement favorable, cache des situations moins enviables et il est important de constater sur le territoire une situation sociale préoccupante : un taux de chômage nettement supérieur aux moyennes nationales et en forte progression.

### Les jeunes en difficulté d'insertion

Quelle est la part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET), c'est-à-dire déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion ?



Source : Insee, RP - 2017

Ce dynamisme démographique est un des facteurs importants de la dynamique économique, ne serait-ce qu'au travers des besoins en biens et services de la population. **La corrélation entre taux de croissance de la population et taux de croissance de l'emploi est de ce fait plutôt élevée.** Le tableau ci-dessous donne des indications sur les deux ensembles de dynamiques.

Les deux premières colonnes présentent les taux de croissance de la population et de l'emploi entre le recensement 2012 (période couverte 2010-2014) et le recensement 2017 (période couverte 2015-2019).

La troisième et la quatrième colonne donnent une indication de la situation relative de chaque EPCI : la croissance de la variable analysée est dite « faible » si l'EPCI est dans le tiers des EPCI de plus faible taux, « médiane » si le taux est dans le tiers intermédiaire et « fort » si le taux est dans le tiers supérieur.

La dernière colonne permet d'identifier une éventuelle déconnexion entre le taux de croissance de l'emploi effectivement observé et celui auquel on s'attend, compte-tenu du taux de croissance observé de la population. La croissance de l'emploi observée peut se révéler « inférieure », « conforme » ou bien « supérieure » à celle attendue, compte-tenu de la dynamique démographique.

Landes Nature Côte d'Argent		Nombre d'EPCI du territoire : 3			
EPCI	taux de croissance 2012-2017		Situation relative du territoire		
	population	emploi	croissance population	croissance emploi	croissance emploi effective par rapport à l'attendu
CC Côte Landes Nature	8,36%	0,48%	forte	forte	très inférieure
CC de Mimizan	2,02%	-1,05%	médiane	médiane	conforme
CC des Grands Lacs	9,75%	4,07%	forte	forte	inférieure
Territoire de contractualisation	7,58%	1,86%			
Région Nouvelle-aquitaine	2,58%	0,80%			
France métropolitaine	1,99%	0,21%			

Source : Insee, traitements DITP

Si l'économie du territoire s'inscrit dans la durée dans une dynamique positive, la situation sociale est plus contrastée. En effet, la distribution du revenu des ménages apparaît très favorable. Toutes les catégories de ménages, des plus pauvres aux plus aisées, affichent un niveau de revenu supérieur aux territoires de même catégorie et supérieur à la moyenne régionale pour les classes les plus défavorisées et les classes moyennes. Ce niveau de revenu élevé est susceptible de favoriser la consommation et le développement de l'économie présenteielle.

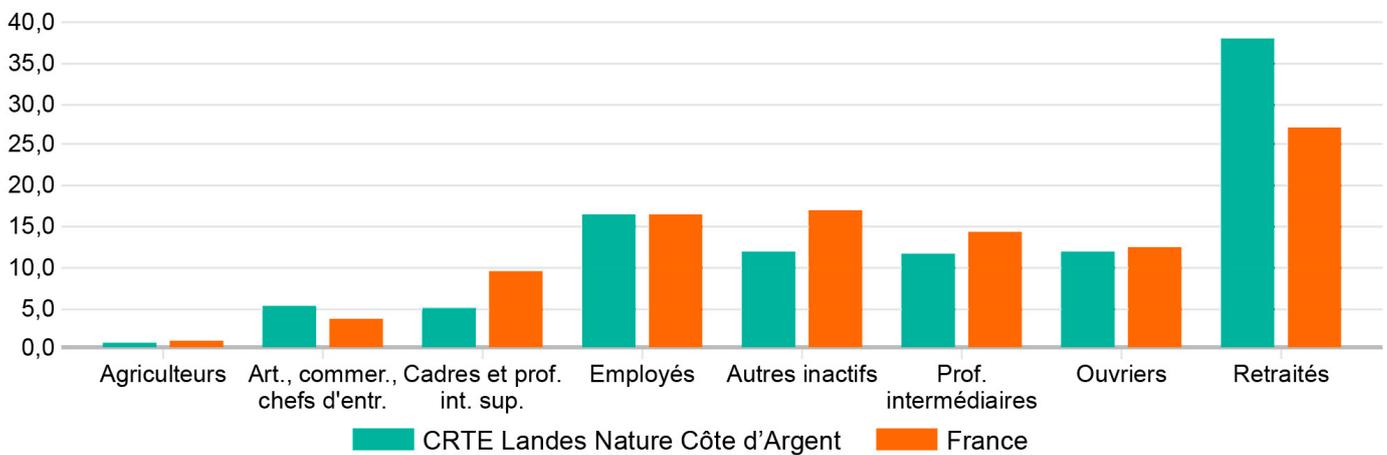
**En outre, les situations de pauvreté sont nettement moins répandues que dans les territoires de référence. Mais les contrats courts, liés à la saisonnalité des emplois, sont légèrement surreprésentés et l'intensité du chômage est très élevée dans l'ensemble du territoire.**

Le niveau de qualification de la population est nuancé. Les habitants du territoire sont plus nombreux à détenir un diplôme que les habitants de la région Nouvelle-Aquitaine mais les diplômés sont moins qualifiés. Ils le sont toutefois plus que dans la moyenne des territoires mixtes rural-urbain.

### Cadres, ouvriers, etc., quelle mixité sociale au sein de la population ?

#### Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Quelle est la situation sociale (liée à l'emploi) de ma population ? - Ensemble

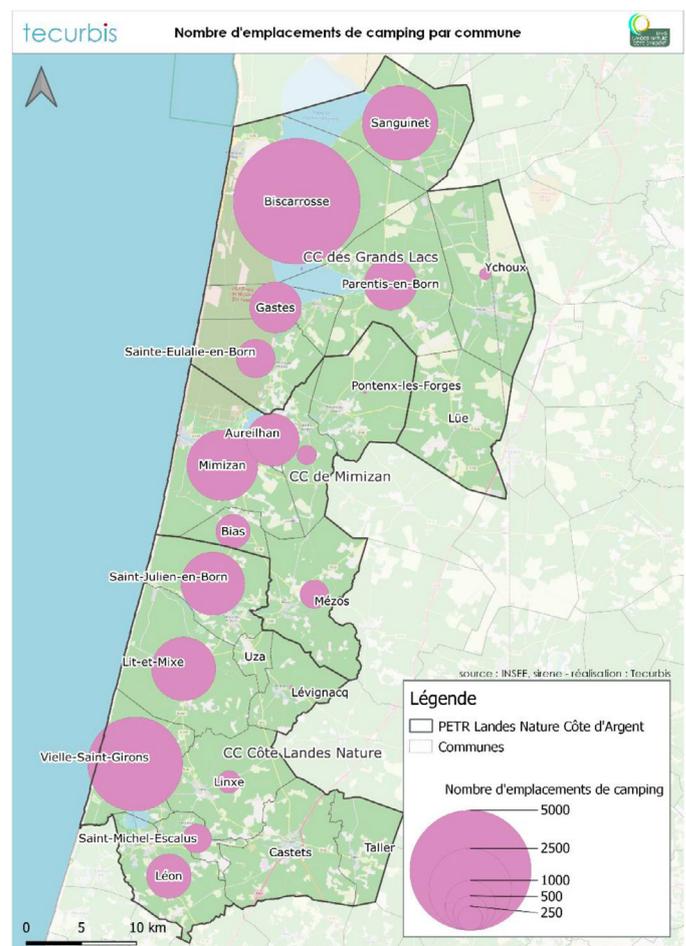


Source : Insee, RP - 2017

### 3/ Un modèle de développement touristique (de type tourisme de masse), générateur de richesses qui profitent insuffisamment à l'économie locale

La surreprésentation d'un principal moteur de développement, le tourisme, dans le processus de captation de revenus extérieurs met en évidence **un modèle de développement hyperspécialisé**. Concentrée sur la frange littorale, l'activité touristique repose sur les espaces et milieux naturels qui fondent l'identité du territoire : océan, forêt, lacs. Elle s'appuie sur une offre d'hébergement marchand et non-marchand très développée : 43 hôtels, 86 campings (près de 22 000 emplacements, seules 5 communes n'ont pas de camping), 11 villages de vacances et 13 résidences de tourisme, environ 160 000 lits touristiques dont près de la moitié sur la seule Communauté de Communes des Grands Lacs). **Cette forte spécialisation est aussi, à ce jour, liée à une très forte saisonnalité**. En effet, la nature des hébergements, à 80 % en hôtellerie de plein air, limitent l'accueil hors saison et

**confère au territoire une image d'accueil d'un tourisme de masse, estival, principalement attiré par les plages**. Cet accueil génère, certes, un flux économique conséquent (principalement saisonnier), mais aussi de nombreuses nuisances comme la thrombose des axes routiers, les estivants venant exclusivement en voiture individuelle ou en camping-cars (20 % des déplacements), la pollution de certains sites, en particulier les Lacs, le surdimensionnement des infrastructures... Par exemple, pôle touristique principal du territoire, dans la continuité de l'attractivité du bassin d'Arcachon, la population de Biscarrosse passe de 14 000 habitants l'hiver à environ 80 000 en pleine saison.

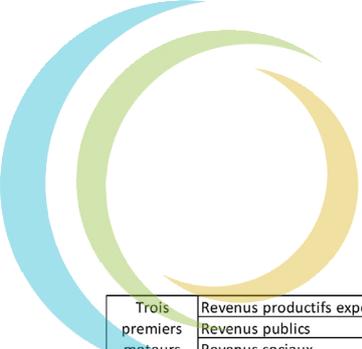




Le modèle de développement du territoire semble toutefois en voie de diversification grâce à l'activation des leviers pendulaires et productifs, même si ceux-ci demeurent sous-représentés probablement du fait de l'hypertrophie des revenus touristiques.

En effet, les revenus pendulaires pèsent ainsi moins que dans les autres territoires mixtes rural-urbain, mais la part d'actifs résidents qui travaillent à l'extérieur du territoire est proche de la moyenne. Le poids des revenus productifs exportateurs est également inférieur à celui observé dans les territoires de même catégorie, malgré une certaine résistance des forces productives concurrentielles du territoire. Le Pays, Landes Nature Côte d'Argent, apparaît en outre peu dépendant des mécanismes redistributifs nationaux (transferts sociaux, revenus publics et pensions de retraite), nettement sous-représentés en dépit du vieillissement de la population.

Porté par le levier touristique, ce modèle de développement induit une captation de richesses par habitant très forte, la plus élevée des territoires de contractualisation néo-aquitains. En revanche, la propension à consommer localement, extrêmement faible, suggère que les centralités du territoire ne parviennent pas à contenir une évasion commerciale qui s'opère vers la métropole bordelaise et les agglomérations d'Arcachon et de Dax. **Cette configuration stimule insuffisamment l'économie présenteielle du territoire: la densité en emplois présentsiels est inférieure à la moyenne des territoires mixtes rural-urbain.**



Territoire de contractualisation Landes Nature Côte d'Argent		Territoire de référence Territoires mixtes rural-urbain néo-aquitains	Moyenne des territoires de Nouvelle-Aquitaine
Trois premiers moteurs	Revenus productifs exportateurs	10,8%	13,8%
	Revenus publics	5,9%	8,6%
	Revenus sociaux	13,5%	14,8%
Moteur résidentiel	Pension de retraite	28,8%	30,5%
	Dépenses touristiques	23,9%	14,7%
	Revenus des capitaux et fonciers	2,4%	3,6%
	Revenus "pendulaires"	14,7%	14,0%
Total		100,0%	100,0%
Potentiel de dépenses locales (en € / hab.)		19 104 €	17 166 €
Densité emplois présentsiels (emp. Prés. / 100 hab.)		9,7	13,4

Source : OPC, traitements DITP

## 4/ Une forte vitalité économique sur une courte et longue période

**Avec environ 17 000 emplois, dont près de 60 % répartis sur les communes de Biscarrosse, Mimizan et Parentis, le territoire a connu des mutations économiques moins profondes que les territoires de référence<sup>1</sup> sur les 40 dernières années.** Sa forte attractivité touristique confère au territoire une orientation plus résidentielle que productive.

La sphère présenteielle, tournée vers la satisfaction des besoins des populations résidentes et des touristes, a renforcé sa sur-représentation (passant de 59 % à 67 % des emplois entre 1975 et 2015), même si le dynamisme de cette sphère a été moindre qu'en région et au niveau national.

Moins présenteielle que dans les territoires de référence en 1975, la sphère productive (agriculture et agroalimentaire, l'ensemble de la filière bois, l'industrie chimique principalement) a relativement bien résisté. Les emplois de cette sphère ont progressé de 11 %, ce qui distingue Landes Nature Côte d'Argent de tous les territoires de référence. Le territoire présente d'ailleurs des spécialisations industrielles marquées : l'industrie du bois-papier-imprimerie et l'industrie chimique en lien avec la présence de la forêt, mais aussi les autres industries manufacturières.

Les secteurs présentsiels de l'hébergement-restauration, de la construction et des activités

immobilières sont également surreprésentés par rapport au niveau national, en raison principalement de l'attractivité touristique du secteur.

Le dynamisme combiné des deux sphères, présenteielle et productive, entre 1975 et 2015 a permis de stimuler les créations d'emplois à un rythme supérieur aux moyennes de comparaison.

### La vitalité économique du territoire observée sur une longue période se confirme sur la période récente.

La « grande récession » impulsée en 2008 par la crise financière internationale a eu un impact très modéré sur le territoire. Il a été exposé plus tardivement aux cycles récessifs et a su tirer profit des périodes de reprise.

Cette dynamique s'est traduite sur l'ensemble de la période 2008-2017 par une légère progression de l'emploi salarié privé, supérieure aux moyennes régionale et nationale. Les secteurs présentsiels du commerce et de l'hébergement-restauration, à composante touristique, y contribuent largement. L'industrie chimique enregistre également de bonnes performances, à rebours de la tendance nationale.

À l'inverse, l'industrie bois-papier (filiale historique) et le transport - entreposage subissent des pertes d'emploi supérieures aux évolutions nationales.

Alors que l'orientation sectorielle du tissu économique local a joué défavorablement, il semble que ce soient les capacités propres du

1. Les territoires de référence sont la région Nouvelle-Aquitaine, la province (France métropolitaine hors Ile-de-France) et la moyenne des territoires mixtes rural-urbain de Nouvelle-Aquitaine.

territoire (infrastructures de transport, coordination des acteurs économiques locaux et coopérations, innovations, présence d'aménités naturelles ...) qui aient maintenu cette bonne trajectoire économique.

Le dynamisme perçu du territoire se traduit aussi dans le tissu d'entreprises doté d'une forte capacité de renouvellement même si le taux de création d'établissements plonge ces dernières années.

Landes Nature Côte d'Argent				
Top 5 Spécialisation	effectifs du TC	Poids du secteur		
		TC	Région	France
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 423	14,3%	13,3%	12,7%
Administration publique	2 164	12,8%	10,2%	9,7%
Construction	1 538	9,1%	7,0%	6,4%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans héb.	1 424	8,4%	9,1%	7,6%
Hébergement et restauration	1 169	6,9%	3,8%	4,0%

Top 5 Spécificité	effectifs du TC	spécificité	
		TC	Région
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	946	7,5	1,7
Industrie chimique	676	7,3	0,7
Hébergement et restauration	1 169	1,7	0,9
Agriculture, sylviculture et pêche	719	1,6	1,9
Construction	1 538	1,4	1,1

Source : Insee, traitements DITP

**La répartition des emplois est inégalement répartie entre les collectivités membres du PETR, la Communauté de Communes des Grands Lacs regroupant 8518 emplois, soit 50% du total. Les Communautés de Communes Côte Landes Nature et de Mimizan recensent respectivement 4 482 emplois (26%) et 3 958 emplois (23%).**

## 5/ Une très forte dépendance à l'automobile

Les enjeux climatiques connus, et la situation du territoire, nous amènent à prendre en compte la question de la mobilité. Le PETR s'est récemment saisi de cette problématique. Le territoire s'agence autour et à proximité d'axes automobiles structurants, avec principalement l'A63 qui relie Bordeaux à l'Espagne et le traverse à l'Est et la 2x2 voies qui relie Dax à Mont de Marsan.

En complément, 2 liaisons TER desservent le Nord Est via Ychoux, seule gare du Pays.

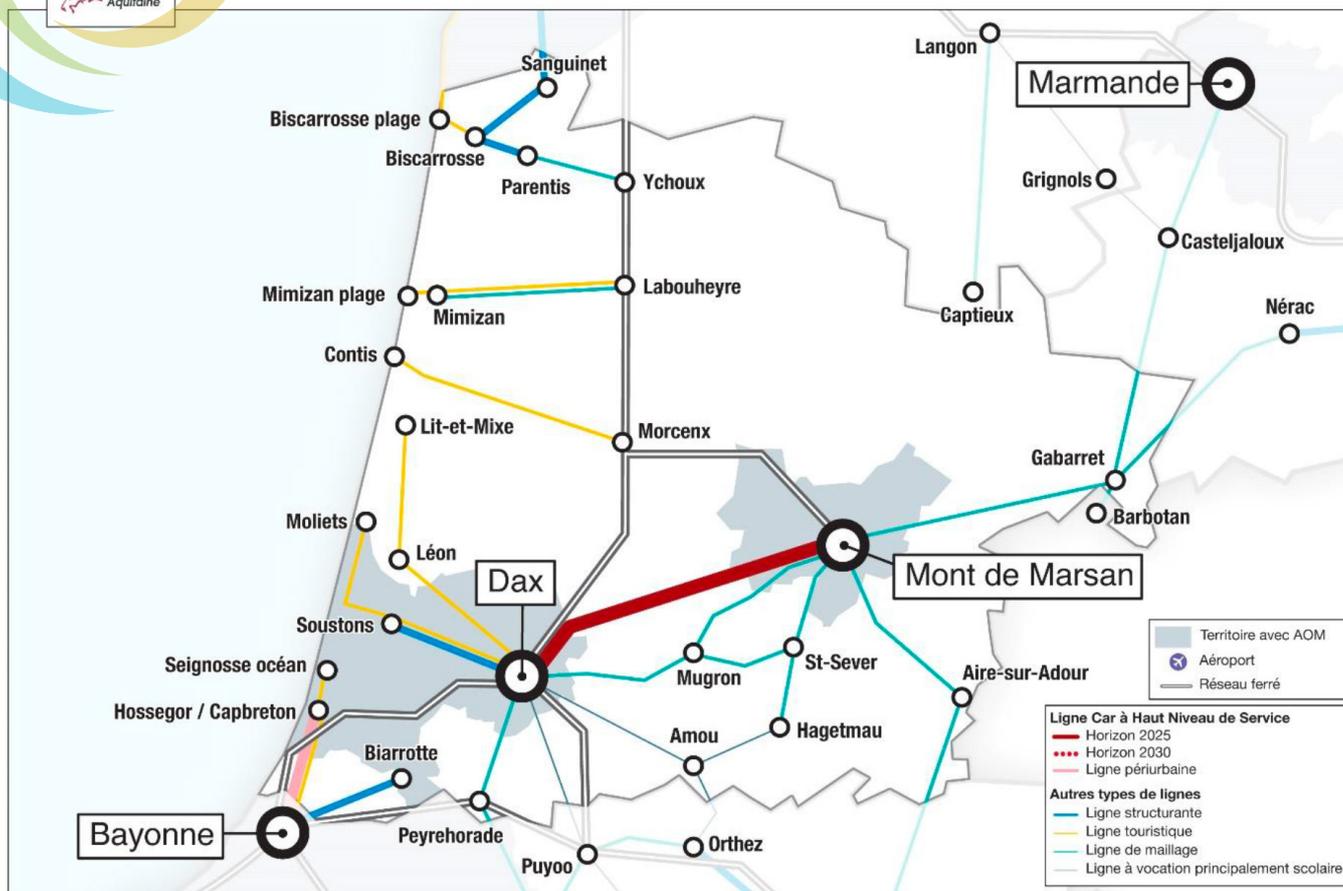
Le territoire du PETR bénéficie de 3 lignes permanentes de bus (cantonnées aux jours actifs de la semaine) dont 1 nouvelle ligne structurante (Parentis-Biscarrosse-La Teste) permettant de gommer l'effet-frontière historique entre le nord des Landes et la Gironde. 14 communes sur 23 ne bénéficient d'aucune desserte, et notamment les 10 communes de Côte Landes Nature

Hors saison estivale, de nombreux flux sont générés par les habitants, que ce soient des flux domicile/travail, (64 % interne au territoire, pour 22 % sortants, principalement vers la COBAS voisine, et l'agglomération de Bordeaux ou pour 13 % entrant sur le territoire) des flux domicile/étude ou des déplacements vers les principaux sites de commerces et services (déplacements parfois assez longs).

**En saison aux flux habituels générés par les habitants, s'additionnent les flux, extrêmement denses, liés à l'attractivité touristique et principalement les plages.** L'étude mobilité a montré que «le touriste-type sur le territoire est un estivant, arrivant sur le territoire en voiture, venant pour profiter des plages, et séjournant volontiers en camping», concentrant les flux dans les communes littorales. Peu de transports collectifs accompagnent ces flux, même si les navettes-plages d'été connaissent un grand succès et que le territoire se prête aux mobilités douces (réseau plus utilisé pour les loisirs que pour les déplacements quotidiens).



Réseau cible du schéma des transports de Nouvelle-Aquitaine - Landes



Accompagné par la Région Nouvelle-Aquitaine, le PETR développe aujourd'hui une politique en faveur des nouvelles mobilités sur le territoire.

Les lignes de transports en commune inscrites au schéma départemental des transports collectifs du département des Landes, pourront accompagner cette politique.

## 6/ Une situation agro-environnementale à la fois favorable et préoccupante, une opportunité de résilience pour le territoire

Le caractère fortement naturel du territoire est le principal marqueur de son identité et des éléments incontournables de la qualité de vie de « tout le vivant ».

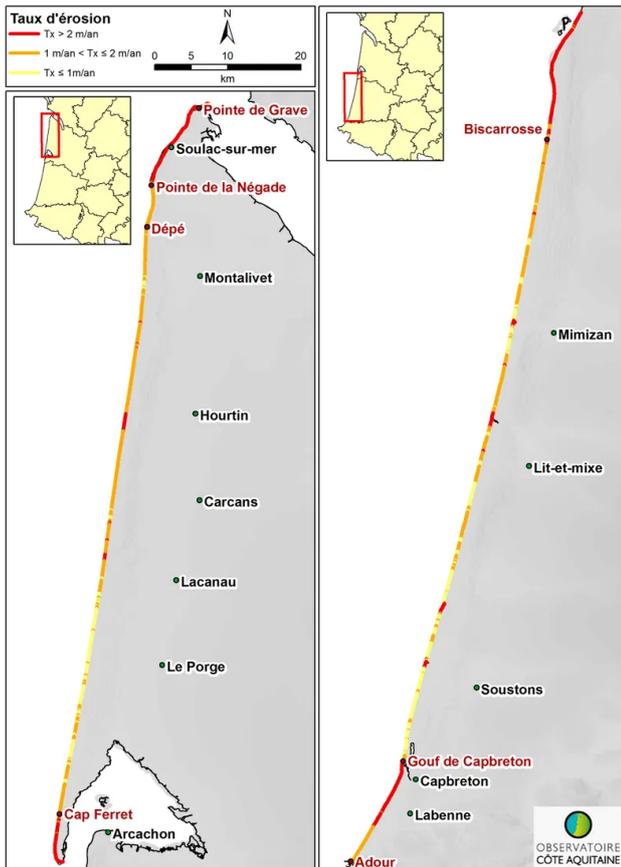
Il est constitué, entre autres, de la bande

dunaire (boisée ou non), de massifs forestiers de pins maritimes, de nombreux plans d'eau, marais, étangs et lacs reliés par un réseau hydrographique dense et souvent peu visible.

**Ces milieux naturels, éléments d'attractivités, mais aussi souvent outils de production économique pérennisés grâce au cycle sylvicole, sont à l'origine d'une richesse écologique remarquable,** comme en témoigne la présence de nombreux périmètres inventoriés, voire réglementés (réserve naturelle nationale, sites Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, ZNIEFF, ZICO etc.) que les SCOT ont identifié.

**La bande côtière, objet d'une érosion intensifiée au fur et à mesure des tempêtes, fait l'objet** de nombreuses études, protections et travaux.

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral Aquitain qui réunit la totalité des intercommunalités du littoral, les trois Conseils Généraux, le Conseil Régional et l'État a adopté en 2010 son Plan de Développement Durable du Littoral Aquitain qui définit une feuille de route opérationnelle pour les collectivités gestionnaires de cet espace.



Parallèlement à la bande côtière, 85 % du territoire fait l'objet **d'une couverture forestière, activité économique mais aussi réserve de biodiversité conséquente avec une présence régulière de l'eau** (forêts galeries, marais, boisements humides...). La couverture forestière, majoritairement plantée de pins des Landes (mais on retrouve aussi des feuillus à proximité des cours d'eau), constitue un système avec le cordon dunaire, et s'apportent l'un et l'autre une protection.

Le reste du sol productif du territoire est principalement dévolu à **une agriculture inten-**

**sive, organisée pour le circuit long**, qui s'est confortée par des conversions de sites forestiers à la suite des tempêtes.

On retrouve localement :

- Des grandes cultures céréalières et principalement le maïs, peu résistantes aux aléas climatiques,
- Des légumes de plein champ, majoritairement destinés à la transformation (avec localement des entreprises de transformation, comme Légum'land et Antartic Food à Ychoux)
- Des petits fruits avec principalement la production de myrtille de Dittmeyer Agricola à Parentis,

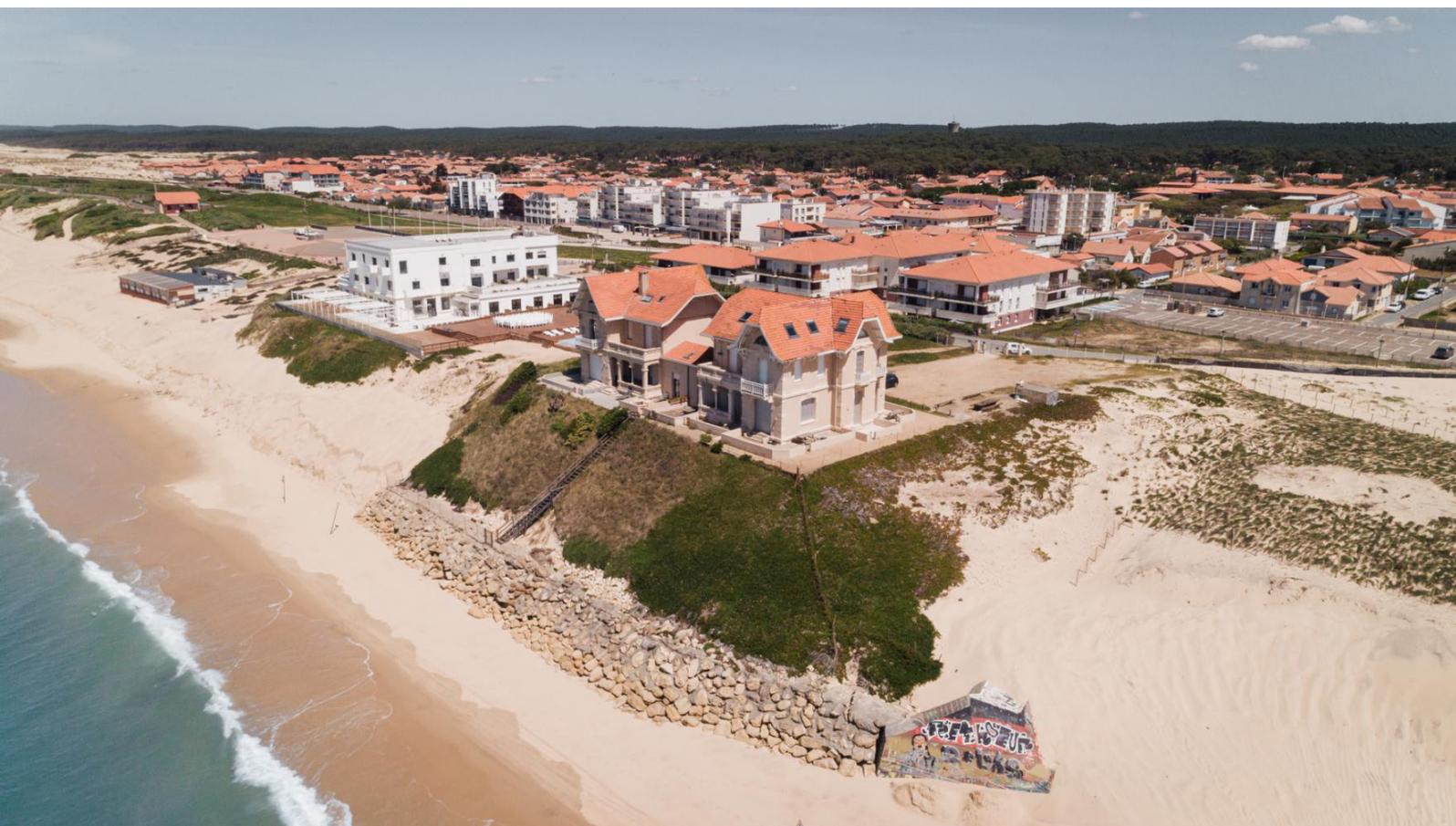
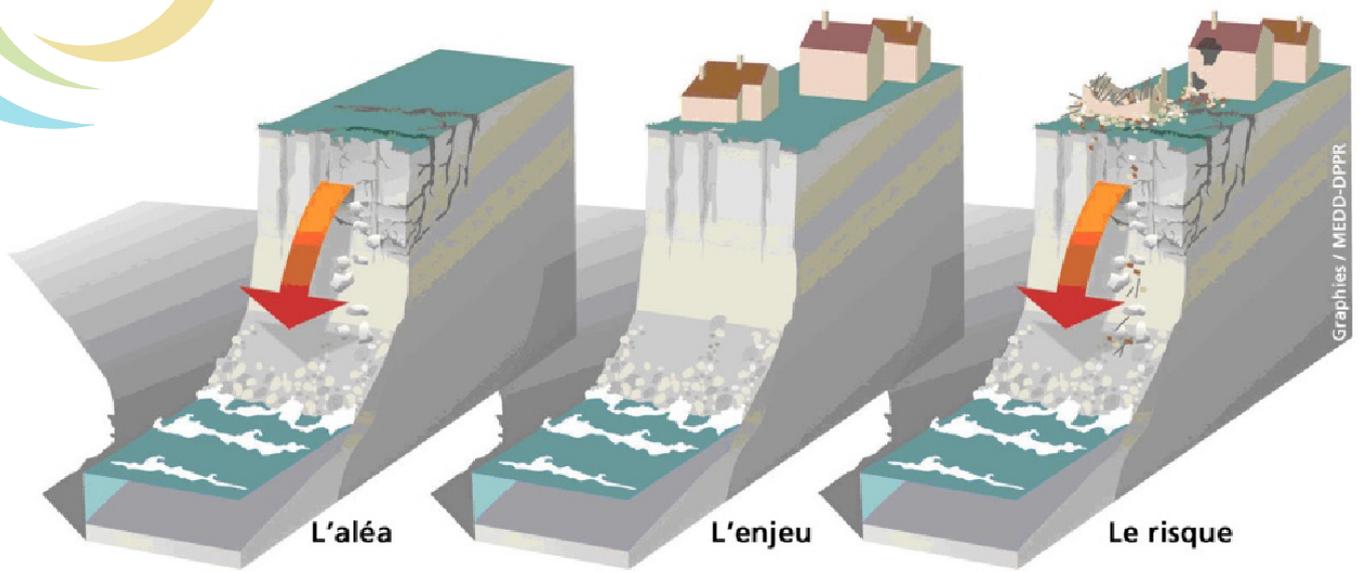
Bien qu'il y ait des productions en agriculture biologique, du fait de leur caractère intensif, les productions locales font l'objet de nombreux traitements. Elles seront fragilisées par les aléas climatiques à venir.

Les principaux risques à prendre en considération :

Nous ne reprendrons pas ici la liste complète des risques liés au dérèglement climatique et à la transition (telles que l'augmentation des coûts des énergies fossiles, la perte de la population d'oiseaux, la multiplication des insectes...), le recensement présenté est limité à ce qui est spécifique au territoire en raison de ses particularités.

**- L'érosion marine, le recul de trait de côte et les risques de submersion :**

La problématique est aujourd'hui connue et prise en compte dans les documents d'urbanisme, le recul du trait de côte (environ 1, 70 m/an dans le département des Landes) est aujourd'hui intégré dans les règlements d'urbanisme en place même si des situations de conflits perdurent avec l'installation de certains campings sur le cordon dunaire ou des situations à risque (comme à Biscarrosse).



## - Les aléas climatiques et les tempêtes :

L'ensemble du territoire est soumis au risque de tempête. Entre les mois d'octobre et d'avril, la façade atlantique française est régulièrement touchée par de fortes dépressions. Les vents violents (souvent au-delà de 89 km/h) ainsi que les pluies associées aux tempêtes constituent un risque non négligeable, auquel les communes littorales sont plus particulièrement soumises. Avec une intensité exceptionnelle (vents de plus de 170 km/h), les tempêtes survenues en décembre 1999, puis plus récemment la tempête Klaus de janvier 2009, ont provoqué des dégâts considérables. La forêt landaise s'est montrée particulièrement sensible avec plus de 60 % de sa surface détruite lors du passage de la tempête Klaus, tandis que la chute d'arbres en ville a concerné l'ensemble des communes.



Le processus de changement climatique en marche laisse supposer que la fréquence et la violence de ces épisodes de tempête iront en augmentant, accélérant les phénomènes d'érosion littorale et exposant davantage les populations et les essences locales.

- **Augmentation des sécheresses agricoles**, nécessitant des modifications dans les cultures aujourd'hui fortement consommatrices d'eau, (maïs, légumes...),

- **Les risques de feux de forêt**: 22 des 23 communes sont soumises à la classification « aléa feu de forêt ».

Ces 40 dernières années, le département des Landes et le territoire se sont dotés d'impor-

tants outils de prévention des feux de forêt. Ces outils ont pu montrer leur efficacité, cependant les périodes de sécheresse envisagées vont renforcer le risque incendie dans le massif forestier.

- **Pollution des eaux**, en particulier des eaux des lacs, avec un risque de prolifération des algues, bactéries et parasites, liés tant au réchauffement climatique qu'à la sur-fréquentation de touristes constatée ces dernières années.

- **Des risques industriels** avec la présence de 5 établissements industriels qui font l'objet d'une classification SEVESO : Vermillon société pétrolière à Parentis, DRT à Vielle Saint Giron et Castets, Action Pin à Castets, 3 établissements classés dans le secteur « chimie du bois » et Firmenich à Castets (chimie). 4 des 5 établissements classés sont situés dans la Communauté de Communes Côte Landes Nature, dont 3 dans la seule commune de Castets.

## 7/ Des Communautés de Communes qui se préparent au changement

Le changement climatique auquel nous sommes confrontés et les stratégies d'adaptation ou d'atténuation que nous aurons à déployer au cours du XXI<sup>e</sup> siècle ont et entraîneront des répercussions majeures sur les plans politiques, économiques, sociaux et environnementaux. En effet, l'humain et ses activités (produire, se nourrir, se chauffer, se déplacer...) engendrent une accumulation de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère amplifiant l'effet de serre naturel, qui jusqu'à présent maintenait une température moyenne à la surface de la terre compatible



avec le vivant (sociétés humaines comprises). La priorité pour nos sociétés est de mieux comprendre les risques liés au changement climatique d'origine humaine, de cerner plus précisément les conséquences possibles, de mettre en place des politiques appropriées, des outils d'incitations, des technologies et des méthodes nécessaires à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### La Communauté de Communes des Grands Lacs : PCAET



La loi confie désormais la coordination de la transition énergétique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). **Les PCAET sont désormais rendus obligatoires** pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants existants au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La Communauté de Communes des Grands Lacs vient d'approuver son PCAET lors du Conseil communautaire du 12 octobre 2021. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un document de planification stratégique qui s'inscrit dans le contexte mondial du changement climatique. Il vise à apporter une réponse locale à ces enjeux environnementaux et économiques au travers de la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnel porté par la communauté de communes et s'appuyant également sur la mobilisation des acteurs locaux et des habitants.

Le conseil communautaire par délibération 2018-1360 du 29/03/2018 a lancé l'élaboration du PCAET et défini les modalités de concertation et de pilotage. L'élaboration du PCAET s'est inscrite dans une démarche transversale menée en mode projet qui a impliqué l'ensemble des services et de nombreux acteurs territoriaux. Elle a été conduite à la

fois en interne et en externe.

La stratégie Climat-Air-Energie-Climat des Grands Lacs est déclinée au travers d'un plan d'actions visant à la mise en œuvre des leviers disponibles dans le cadre des compétences de la communauté de communes. Établi pour une période de 6 ans (2021-2026), ce plan d'actions comporte 23 mesures déclinées en 69 fiches actions. Ces actions relèvent des compétences de la collectivité et de celles de ses partenaires. La collectivité met en œuvre des projets emblématiques permettant d'engager résolument la transition énergétique (plateforme de rénovation de l'habitat, programme local de l'Habitat, schéma des mobilités, schéma directeur vélo, développement d'un réseau de tiers lieux, projet alimentaire territorial, mise en place de recycleries, développement du photovoltaïque sur le patrimoine public, valorisation des produits du terroir...).

### La Communauté de Communes de Mimizan : TEPOS-TEPCV



Engagée dans la démarche TePos (Territoire à Énergie Positive) depuis 2012, la Communauté de Communes de Mimizan a été labellisée « Territoire à Énergie positive pour

la Croissance Verte » (TEPCV) par le Ministère de l'Écologie et du Développement durable, le 9 février 2015.

À la suite de l'Adoption de la loi sur la transition énergétique, le mercredi 22 juillet 2015, la Communauté de Commune a défini les axes suivants :

- AXE 1 Miser sur la sobriété et l'efficacité au maximum
- AXE 2 En matière d'énergies renouvelables, remplacer les énergies fossiles par de la biomasse, développer le bois énergie et favoriser l'installation de projets de production d'électricité de grande puissance
- AXE 3 Dans toutes ses actions, faire preuve

d'exemplarité

- AXE 4 Développer et recourir aux financements innovants

- AXE 5 Développer l'éducation à l'environnement, l'éco-citoyenneté et la mobilisation locale

- AXE 6 Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets

- AXE 7 Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports

Aujourd'hui, les campagnes concernent près de 44% de la population française et 82% des communes. Loin des idées reçues, cette ruralité doit être prise en compte pour elle-même et non plus se résumer à « ce qui reste autour » des espaces urbains. Les territoires ruraux sont engagés dans une transformation en profondeur et de nouvelles ruralités prennent leur essor. Elles sont des lieux de résidence, de loisirs et de production: leur population augmente et leurs activités se diversifient.

Ces territoires recèlent des opportunités majeures pour relever les défis économiques et écologiques. En témoigne la multiplication d'expériences réussies depuis les nouvelles pratiques agricoles, en passant par les innovations liées au numérique, jusqu'aux nouveaux modes d'accès aux services.

## La Communauté de Communes Côte Landes Nature



Côte Landes Nature est un territoire rural. Bien que diversifié, il se caractérise par de moindres relations hiérarchiques entre les communes. Les polarités sont moins accentuées, et plus nombreuses que dans les espaces urbains, où l'on trouve une forte différence entre la ville centre et la périphérie.

Castets, ancien chef-lieu de canton et commune la plus peuplée, ne s'impose pas naturellement comme le pôle urbain du territoire, même si sa position à proximité de l'autoroute a permis le développement d'activités économiques et ainsi de nombreux emplois. La Communauté de Communes s'est aussi récemment engagée dans une démarche de labellisation « Air Climat Energie » (ancien Cit'ergie) accompagnée par l'ADEME via le nouveau programme « Territoire engagé transition écologique ».

	Communauté de Communes des Grands Lacs	Communauté de Communes de Mimizan	Communauté de Communes Côte Landes Nature
Quelques caractéristiques	Territoire le + urbain (Biscarrosse, Parentis)	TEPOS	Littoral sauvage
	Vermillon, Chemviron	Gascogne	DRT
	Tom d'aqui, Larrère, Dittmeyer	Etal 40, Espace test	Copadax
Grands projets à venir	Résidence pour les saisonniers, pépinière/pôle développement économique ...	Aménagements cyclables, Convention territoriale CAF, Rénovation piscine ...	Établissement France Services, Crèche, PV sur toitures bâtiments publics ...
Classement des 1ers employeurs du territoire	Mairie de Biscarrosse, CIAS, Mairie de Parentis, Tom d'aqui, Lycée, Leclerc	Gascogne paper, Gascogne sacs, Mairie de Mimizan, Ehpad de Mimizan, Leclerc	AAI, DRT, ITM, Action pin, Delmas Poissons et marée
Problématiques partagées	Logement, pression foncière, trait de côte/Loi littorale, vieillissement, souhait d'être et de rester attractif pour les familles avec enfants ...		

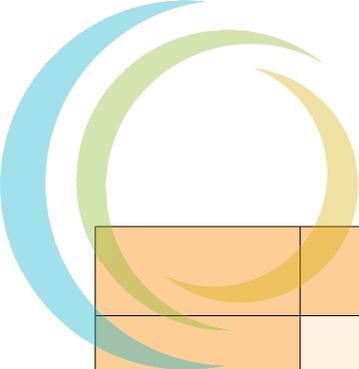
## 8/ Analyse AFOM/Synthèse du diagnostic

Ce travail est issu d'une analyse objective du territoire, réalisée à partir d'indicateurs chiffrés, mais aussi du ressenti et de l'expression des élus et acteurs de la société civile, présents lors des ateliers de concertation.

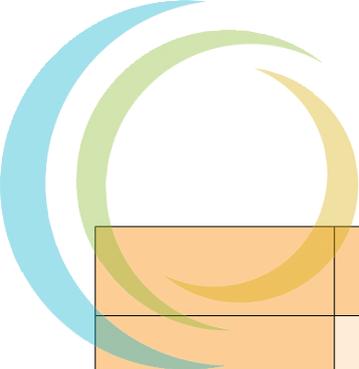
Il se présente selon 3 grands thèmes qui ont guidé les méthodes d'animation et de concertation lors de la révision du projet de territoire.

- L'attractivité du territoire,
- L'aménité du territoire,
- L'économie du territoire.

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<b>Attractivité du territoire</b>	<p>Le « tropisme littoral », un territoire attractif, un rythme de croissance soutenu de la population,</p> <p>Un solde migratoire positif, un afflux régulier d'une nouvelle population qui a choisi le territoire,</p> <p>Une population un peu plus aisée que les moyennes régionales comparables,</p> <p>Le développement d'un phénomène de bi-localité,</p>	<p>Une carence en logement en accession ou locatifs pour des résidents permanents,</p> <p>La perception d'une rareté foncière au regard de l'importance de l'attractivité (foncier économique, habitat),</p> <p>Des formes urbaines retenues très consommatrices d'espace (lotissement),</p> <p>Un tourisme de masse concentré sur quelques semaines,</p> <p>Une destination à la journée des habitants de l'agglomération bordelaise avec peu de dépenses localement,</p> <p>Un vieillissement structurel de la population,</p> <p>La dualité « été/hiver » et la faiblesse de la vie locale (animation, vie culturelle) hors saison.</p>	<p>L'arrivée d'actifs et de jeunes retraités forces vives du territoire,</p> <p>Une sociologie diversifiée, un public arrivant plutôt aisé, souhaitant s'impliquer sur le territoire,</p> <p>L'expression de nouveaux besoins générateurs d'emplois,</p> <p>Un gisement de résidences secondaires pouvant devenir permanentes,</p> <p>Des espaces déjà artificialisés à requalifier et reconquérir,</p> <p>Un PLH en cours dans deux des trois CDC, qui facilitera de nouveaux modes d'habiter (habitat jeune, personnes âgées, habitat social...)</p>	<p>Une attractivité qui pourrait remettre en question les éléments fondateurs de la qualité de vie locale.</p> <p>Le risque d'exclusion par absence de logements adaptés (forme et prix)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. D'une population modeste,</li> <li>. Des jeunes actifs, (saisonniers ou non)</li> <li>. D'une population vieillissante,</li> </ul> <p>L'absence de réponses qualitatives aux nouveaux besoins et en particulier le vieillissement de la population,</p> <p>Une déception des nouveaux arrivants, en attente de plus de vie sociale et culturelle,</p>



	<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<b>Aménité du territoire</b>	<p>Une qualité de vie reconnue par tous : calme nature, océan, lacs, espace... et une relative « tranquillité sociale »,</p> <p>La sensation de grands espaces naturels,</p> <p>Un territoire structuré autour de bourgs avec une offre de commerces et services de proximité « suffisante »,</p> <p>Des politiques publiques efficientes quant à la mise à disposition de services à la population,</p> <p>Une identité locale autour de la culture landaise,</p> <p>Une vie associative riche,</p> <p>Des solidarités développées et organisées,</p> <p>Un accès facile aux loisirs de plein air (vélo, plage, promenade...),,</p>	<p>La dualité de la vie locale été/hiver : une faiblesse des activités culturelles et les fermetures commerciales hors saison.</p> <p>Un accueil touristique massif et homogène (principalement en camping),</p> <p>Un accueil « crispé » des nouveaux habitants,</p> <p>Des superficies communales très importantes, un usage récurrent de l'automobile pour des accès « éloignés » aux commerces et services, (coûts et pollution),</p> <p>Des zones blanches en téléphonie et des saturations des réseaux en période estivale,</p> <p>Des activités économiques traditionnelles « ressenties » comme polluantes,</p> <p>Un développement urbain peu qualifié,</p> <p>Des communes rétro-littorales en cours de dévitalisation</p>	<p>La « dominante » nature du territoire, garante d'une qualité de vie,</p> <p>Les infrastructures en place pour une vie sur l'ensemble de l'année,</p> <p>Une vie locale estivale à pérenniser,</p> <p>Un patrimoine bâti et naturel à valoriser,</p> <p>Des richesses locales méconnues (patrimoine historique, industriel...)</p> <p>Des solidarités déjà en place à développer et généraliser,</p> <p>Un territoire propice . Aux déplacements en mode doux (peu de relief), . À tous les loisirs de plein air,</p> <p>Une situation favorable au développement des énergies renouvelables,</p>	<p>Les évolutions climatiques peuvent dégrader la qualité de vie locale, (tempêtes, sécheresse, incendie...),</p> <p>Le vécu d'une « saturation » estivale, une attractivité touristique subie et répulsive,</p> <p>Une sur-fréquentation de certains sites pouvant fragiliser les milieux naturels,</p> <p>La poursuite de la disparition d'un petit patrimoine bâti et naturel, par manque de valorisation,</p> <p>La poursuite d'une dichotomie entre anciens et nouveaux arrivants,</p> <p>L'exclusion d'une partie de la population par manque de logements accessibles,</p> <p>L'isolement, lié à la dépendance au tout voiture et aux mauvaises connections numériques,</p> <p>Une déconnexion entre l'offre et la demande de services présents localement (tant dans la nature que dans la diversité),</p>



	<b>ATOUPS</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<b>Activités économiques du territoire</b>	<p>Deux filières économiques majeures et emblématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Le tourisme, générateur d'emplois présents, mais fortement saisonniers,</li> <li>. La filière bois, de la production à la transformation, avec un outil industriel historiquement développé,</li> </ul> <p>Des activités industrielles complémentaires (chimie, agroalimentaire...) qui renforcent l'économie locale,</p> <p>Le développement plus récent d'une économie différentes, dites « émergentes » et d'activités liées à la filière en économie sociale et solidaire,</p>	<p>Des pertes d'emploi dans les filières traditionnelles,</p> <p>Une fragilité des entreprises industrielles traditionnelles du territoire (perte d'emploi, rachat par des grands groupes),</p> <p>Des activités touristiques trop saisonnières,</p> <p>Des taux de chômage en croissance,</p> <p>Une déconnexion entre l'offre et la demande d'emploi,</p> <p>Une population locale peu qualifiée, un accès considéré difficile à la formation,</p> <p>Une agriculture intensive, peu vivrière du tissu local,</p>	<p>Des espaces agricoles à diversifier et à « relocaliser » à des fins vivrières du territoire,</p> <p>La sortie du tourisme de masse, une saison touristique à allonger, des revenus à générer « toute l'année »,</p> <p>Une ressource « bois » à utiliser localement, L'accueil d'une économie différenciée, émergente, constituée d'un grand nombre de petites structures avec des besoins différents,</p> <p>Des friches industrielles à requalifier pour de nouveaux usages,</p> <p>Un public à former pour les filières en devenir en particulier la silver-économie, les énergies renouvelables...</p>	<p>Une évolution climatique et environnementale qui fragilise les principales filières économiques tourisme et bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Évènements climatiques, développement des « bioagresseurs » qui rendent plus aléatoires les productions de bois,</li> <li>. Recul du trait de côte, limitation des plages, dépendance à l'automobile...</li> </ul> <p>La fin d'une économie familiale qui renforce les risques de délocalisation,</p> <p>Une évolution des marchés internationaux de la filière bois : exportation massive des productions de bois qui échappent à l'économie locale, rachat de massif par des grands groupes...</p>



# 5. Stratégie et objectifs : quel territoire demain ?

Le nouveau projet de territoire de développement partagé et arrêté, s'appuie sur des objectifs simples (présentés ci-après), traduisant la volonté politique exprimée lors des séminaires participatifs organisés à l'automne 2021 et en janvier 2022. Lors de ces échanges évolutifs et au-delà des constats partagés, un travail prospectif a été réalisé et illustré par de nombreuses propositions d'actions. Le fruit de ce travail constitue « la charpente et l'armature » du projet de territoire. Il se décline en objectifs ambitieux et transversaux, qui vont se décliner en stratégie avec des axes opérationnels aux services desquels vont se trouver les équipes d'ingénierie, les moyens et outils, les partenaires, les contractualisations (CRTE, Contrat de Développement et Transition avec la Région, Leader ...)

## 1/ La prospective : territoire subi ou souhaité ?

Le travail effectué avec les élus locaux a permis de mettre en exergue deux scénarios :

- Le 1<sup>er</sup>, appelé « si rien n'est fait », présente une vision au fil de l'eau, accentuant les constats et situations déjà vécues,
- Le 2<sup>e</sup>, « avenir souhaitable », est le résultat d'une politique ambitieuse et partagée et constitue le terreau du projet de territoire présenté.

Ces scénarios contrastés ont permis de définir un champ du souhaitable, qui s'articule autour de la volonté de « faire territoire durablement ». Si le scénario souhaité peut paraître à ce jour difficile à atteindre, il n'en demeure pas moins un possible vers lequel il est nécessaire de tendre.

<b>SI RIEN N'EST FAIT : UN TERRITOIRE QUI SUBIT</b>	<b>L'AVENIR SOUHAITABLE : UN TERRITOIRE RÉSILIENT QUI VIT TOUTE L'ANNÉE</b>
<p style="text-align: center;"><b>Le territoire</b></p> <p>Le territoire subit le dérèglement climatique et devient de plus en plus hostile: ravage du trait de côte, déforestation, tempêtes, augmentation des pics de chaleur.</p> <p>Les ressources viennent à manquer.</p> <p>Le territoire « étouffé » sous la forêt et les résidences secondaires.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Le territoire</b></p> <p>Les échelons territoriaux travaillent ensemble en toute complémentarité et stratégie diversifiée (infra territoriale : littoral et rétro littoral, supra territoriale: partenariats et liens avec les autres territoires et les villes voisines).</p> <p>Le territoire maîtrise la répartition des urbanismes et les densités démographiques en coopération et non en concurrence. Une partie du foncier est reconquis et les espaces sont bien moins univoques (Forêts / Zones économiques / Tourisme / Lotissements...)</p>



<b>Les conditions de vie</b>	<b>Les conditions de vie</b>
<p>Le manque de logements adaptés et accessibles accélère le processus de vieillissement des populations.</p> <p>Arrivée d'urbains subie (télétravail) par effet de répulsion des grandes agglomérations et métropoles. En même temps, l'urbanisation s'étend et mite complètement le territoire.</p> <p>Les services ne sont plus adaptés à l'évolution des besoins.</p> <p>Image et réalité d'un territoire déclassé, fracturé socialement, qui subit la disparition des services publics au profit de services privés onéreux.</p> <p>La paupérisation des populations, le chômage gagnent du terrain.</p>	<p>Le territoire « Pays » a su se coordonner et prendre en charge de manière complémentaire les diversités.</p> <p>Il a su valoriser ses richesses patrimoniales et environnementales et maintenir les services aux publics grâce à une approche solidaire au niveau interterritoriale.</p> <p>La culture a été un levier fort pour améliorer la vie et l'attractivité du territoire tout au long de l'année et a permis de travailler différemment le tourisme de masse et de saison.</p>
<b>La vie économique, sociale et culturelle</b>	<b>La vie économique, sociale et culturelle</b>
<p>Les inégalités sociales et sociologiques se creusent.</p> <p>Le tourisme de masse est rejeté par les habitants. Il se délite au vu des conditions climatiques et de ses effets et perd de son attractivité au vu de la dégradation des sites et de la sur-fréquentation.</p> <p>Les nouveaux emplois et les nouvelles activités manquent et le territoire vieillit.</p> <p>Le territoire n'a plus de foncier pour installer les entreprises qui se développent localement. L'économie «s'échappe».</p> <p>Le territoire perd en autonomie.</p>	<p>Progression de l'autonomie territoriale : énergétique/alimentaire.</p> <p>Progression dans la diversité et la diversification des activités agricoles.</p> <p>La saison touristique a réussi à être étalée sur 9 mois. Le tourisme est devenu plus qualitatif, plus doux et moins massifié. Les acteurs, touristiques dans un premier temps, sont mobilisés et impliqués et constituent des forces vives et leviers.</p> <p>Le «GAL» a servi de méthode et a été élargi.</p> <p>Les retombées économiques sont mieux réparties et permettent de mieux impliquer les acteurs et les élus.</p>
<b>Le rôle des politiques publiques</b>	<b>Le rôle des politiques publiques</b>
<p>Une dispersion des visions et des actions conduit à l'échec des politiques trop locales, trop concurrentielles et non impliquantes.</p> <p>La gouvernance entre Communautés de communes n'a pas pu se construire.</p> <p>La transition (au sens large) n'a pas réussi à faire «sujet».</p> <p>Le manque de cohésion et de cohérence s'est amplifié.</p>	<p>Le Pays existe ! Il a su construire une gouvernance territoriale en s'acculturant à la coopération (formations, ateliers, méthodes...). Il a su gérer au mieux et en complémentarité la gestion des sols et des outils d'aménagement (PLUI, SCOT, PLH) et de la mobilité (transports, routes, modes doux...). Le territoire retrouve des marges de manœuvre avec du foncier.</p> <p>Il a su :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en œuvre une politique de péréquation qui permet de mobiliser et d'impliquer les petites communes.</li> <li>- faire émerger et travailler avec les forces vives du territoire.</li> <li>- innover en termes de processus vertueux, de formations, d'emplois et d'entrepreneuriat public/privé!</li> </ul>

Les enjeux qui découlent de l'analyse AFOM se déclinent selon un défi majeur, charpente du projet de territoire et qui est :

**«faire territoire durablement/ pour un territoire résilient toute l'année»**

7 enjeux majeurs ont été partagés :

1/ **Penser «Transition plus que Relance»**, sortir des modèles de guichet et avoir une vision globale et stratégique du devenir du territoire qui intègre les perspectives d'évolution environnementales connues,

2/ **Habiter «autrement» le territoire** (actifs, décohabitants, personnes vieillissantes, nouveaux arrivants...)

- Gestion de la rareté foncière, accès au foncier et à un logement à des prix supportables,
- Développer de nouveaux produits de logements,
- Reconquérir les bourgs, les friches,

3/ **Repenser la mobilité sur le territoire en «intermodalité»**, avoir une vision globale des besoins et des situations par saisons. Aborder la question du « tout voiture » avec la mise en place de nouveaux modes de déplacement... mais prendre aussi en considération la question de l'accès au numérique (voire dans certaines zones, la téléphonie mobile),

4/ Faciliter l'accès **aux services** et plus particulièrement, accompagner **le vieillissement de la population**.

5/ Développer **un modèle économique plus vertueux** :

- Faire évoluer le modèle économique basé sur un tourisme de masse
- Anticiper une possible mutation du massif forestier (réchauffement climatique),

6. **Adapter l'offre et la demande d'emploi**, favoriser l'employabilité du territoire (accès à la formation...),

7/ Anticiper les effets du changement climatique, la **modification du trait de côte et la gestion environnementale des Lacs**.

Le futur projet de territoire s'appuie ainsi sur les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU et un cadre méthodologique : le standard international ISO 37101 (présentation des partages d'objectifs dans le point 5 de cette partie).

Ces 2 cadres constituent un axe de travail pour faciliter l'appropriation des ODD et leur déclinaison dans les projets. Le standard ISO 37101 est pour le territoire le support de mise en œuvre des 17 ODD, tant par l'apport d'une méthode rigoureuse de management d'un projet de développement durable que par le référentiel matriciel qu'il propose.



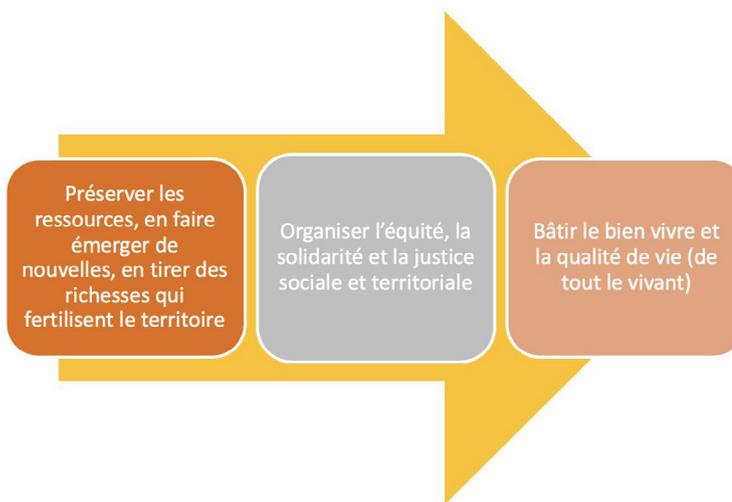
## 2/ Les 3 grands objectifs stratégiques

La **pression urgente liée au bouleversement climatique, la montée des eaux et l'effondrement de la biodiversité** doivent être au cœur des futurs Projets de Territoire afin de participer pleinement à la transition. Aussi, chaque piste, projet, idée doit tenir compte de cette impérieuse nécessité. C'est pourquoi le projet de territoire ne présente pas un axe « prise en compte de l'environnement » et des contraintes liées à la nécessaire transition énergétique. Ces impératifs transversaux se déclinent et seront pris en compte quelles que soient les politiques à mettre en place. Il s'agit dès maintenant de penser le développement autrement, de modifier les modèles connus jusqu'alors, afin d'aborder au mieux une ère nouvelle.

Parallèlement, les **interrelations entre les territoires** sont essentielles à l'épanouissement des conditions de vie et à la valorisation des ressources exogènes existantes tout comme à leur préservation. L'influence des territoires voisins, des agglomérations et des métropoles est capitale à prendre en compte. Cela semble évident en termes de tourisme, de démographie, d'alimentation, de services spécifiques, de fonctions métropolitaines, de développement économique et d'accès aux marchés.

Dans ce contexte et sur le fondement des éléments de constat ayant émergé pendant la phase de diagnostic, **3 objectifs stratégiques majeurs** ont été arrêtés. Ils constituent la charpente du nouveau projet de territoire et sont issus du travail collectif mené avec les élus locaux. Ces 3 objectifs sont transversaux et non hiérarchiques.

### 3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR UN NOUVEAU PROJET AMBITIEUX : (SANS HIÉRARCHIE)



*Ces trois objectifs sont déclinés en axes stratégiques. Leur contenu (pistes d'actions) est issu des séances de travail réalisées sur le territoire et est présenté à titre d'exemples non limitatifs. Pour une part, ils sont déjà pris en compte et traités par les collectivités locales qui en ont la compétence.*

*Les axes stratégiques présentés ne sont pas limités à ce qui est proposé dans le document. Ils pourront évoluer en fonction des situations, des événements et des besoins non connus à ce jour.*



## OBJECTIF 1

# Préserver les ressources, en faire émerger de nouvelles, en tirer des richesses qui fertilisent le territoire

### ► Objectif général

#### Accompagner, faciliter la mutation écologique et économique du territoire

Le modèle économique porté par le territoire ces 50 dernières années connaît aujourd'hui ses limites :

- La forêt est fragilisée par les tempêtes et le dérèglement climatique,
- L'accueil d'un tourisme de masse s'est intensifié et tend à inverser les indicateurs jusqu'alors reconnus

de qualité de vie (effet marqué de saisonnalité, développement des résidences secondaires, saturation/pollution de certains sites...)

Dans ce contexte, il convient d'envisager localement de nouveaux modèles de développement, il n'est plus possible « d'exploiter sans lendemain ». Il s'agit de valoriser les atouts locaux dans un respect du développement durable et de tendre à ce que les richesses produites localement profitent au territoire.

### ► Sous-axe 1.1 : Engager la mutation du modèle économique du territoire au regard des enjeux environnementaux et développer de nouvelles activités

#### Favoriser la mutation quantitative et qualitative du tourisme vers un tourisme durable

- Prôner et développer les valeurs d'un tourisme durable
- Élargir la saison touristique, accompagner la mutation des modes d'hébergement pour faciliter un accueil en « ailes de saison »,
  - Développer et étoffer l'offre culturelle, sportive,... tout au long de l'année / Se donner les moyens d'élargir le temps jusqu'alors très concentré de la saison touristique, favoriser l'usage permanent des résidences secondaires, afin de limiter les effets de saisonnalité dans l'offre d'emploi locale et permettre, ainsi, la présence d'une offre de commerces et services à l'année / Accompagner les politiques culturelles en particulier hors saison / Mettre en place un schéma concerté des animations culturelles qui

favorise une programmation annuelle

- Encourager le développement d'activités de loisirs alternatives à « la plage »,
- Faciliter l'usage de tous les modes de déplacements doux (intermodalité...) dans les déplacements de tourisme/loisirs,
- Valoriser le patrimoine naturel et bâti, l'arrière-pays et ses richesses culturelles et patrimoniales.
- Protéger et valoriser le patrimoine bâti et naturel à des fins identitaires, mais aussi de loisirs et d'attractivité touristique complémentaires du littoral,

## Préserver les ressources, en faire émerger de nouvelles, en tirer des richesses qui fertilisent le territoire

### Engager une transformation de l'agronomie en lien avec l'alimentation locale et les préservations écologiques

- Soutenir le retour à la polyculture et développer le maraîchage à des fins de proximité,
- Encourager les labels qualitatifs (agriculture raisonnée, bio...),
- Accompagner les installations de nouveaux exploitants (location de terres agricoles, accompagnement à la création de structures collectives, définition de zonages de type Stecal dans les PLU, mise en place de CUMA, de groupements d'employeurs...)
- Faciliter la production, la transformation et la distribution des productions locales (ateliers de transformation, boutiques partagées...),
- Favoriser l'usage des « déchets agricoles » à des fins de recyclage et de transition énergétique...

### Accompagner l'installation et le déploiement d'activités, en privilégiant celles se différenciant et émergentes

- Accueillir différemment les activités économiques, accompagner le développement endogène,
  - Reconversion des friches industrielles,
  - Faciliter le partage de locaux d'activité pour des artisans, commerçants, professions libérales,
- Accompagner la création de commerces et services dans les villages, (mise à disposition de locaux, économie associative ou coopérative, lieux à activités multiples et/ou partagés...),
- Favoriser le développement de structures aux modèles économiques distincts de l'économie traditionnelle (activités associatives à caractère marchand, recycleries, structures en économie sociale et solidaire...)

### ► Sous-axe 1.2 : Valoriser et mieux exploiter les ressources locales au bénéfice des transitions

#### Développer l'économie circulaire (réemploi, réutilisation) et la production d'énergies renouvelables

- Développer des énergies renouvelables (les chaufferies bois collective, le photovoltaïque, sur les espaces déjà artificialisés...)
- Favoriser toutes les procédures permettant de limiter les consommations énergétiques
- Faciliter l'usage des productions locales (produits bruts, déchets...) à des fins énergétiques (comme les chaufferies bois, les structures de production de méthanes...)

#### Valoriser localement la filière bois et engager sa mutation

- Favoriser une diversification des plantations face aux impacts du changement climatique,
- Valoriser les productions sylvicoles dans les constructions locales,
- Accompagner la diversification de l'usage des productions locales, (de nouvelles formes de gemmage, des productions en bois plus atypiques... avec un élargissement local de la filière, de l'amont à l'aval),



## OBJECTIF 2

# Organiser l'équité, la solidarité et la justice sociale et territoriale

### ► Objectif général

#### Permettre une approche différenciée du territoire et des populations pour une meilleure cohésion sociale et territoriale

Le Pays Landes Nature Côte d'Argent est un espace de forts contrastes. Très attractif, il connaît à la fois :

- la présence d'une population aisée mais, qui s'accompagne d'un fort taux de chômage,
- un tourisme de masse sur le littoral et des villages

en voie de dévitalisation dans l'arrière-pays,

- un enchérissement de son foncier qui exclut la population jeune active et un vieillissement conséquent de sa population.

Cette situation particulière, qui pourrait s'accroître et s'aggraver nécessite la mise en place de politiques publiques vertueuses et ambitieuses qui touchent à de multiples thématiques.

### ► Sous-axe 2.1 : Offrir un meilleur cadre de vie à chacun sur le territoire

#### Construire autrement et « reprendre la main » (aménagement / urbanisme) / Faciliter l'accès au logement pour tous

- Faire des réserves foncières et ne plus subir l'impact des politiques de promoteurs,
- Mettre en place de nouveaux modes d'habiter, (opérations innovantes en coopératives d'habitat, habitat participatif, éco-quartiers...),
- Densifier en préservant la qualité de vie, proposer des formes urbaines distinctes du modèle pavillonnaire dominant,
- Favoriser la création de logements à caractère social,
- Faciliter l'accès à des logements « temporaires », pour les travailleurs saisonniers, mais aussi les stagiaires, personnel en formation en alternance...
- Sensibiliser les propriétaires fonciers vers des

usages raisonnés et partagés & accompagner la mise en place de moyens pour les économies énergétiques.

- Requalifier les bourgs afin d'en améliorer l'attractivité (sociologique, touristique, économique...),

#### Développer des activités / offres en faveur des résidents permanents du territoire

- Soutenir les associations qui portent les animations et loisirs du territoire, faire connaître l'offre existante,
- Considérer les habitants comme les 1ers touristes du territoire,

#### Conforter les services en place

- Maintenir, moderniser et adapter l'offre de services existante,



## OBJECTIF 2

# Organiser l'équité, la solidarité et la justice sociale et territoriale

### ► Sous-axe 2.2 : Être un territoire solidaire et cultiver l'attractivité du territoire pour répondre aux besoins de la population

#### Accompagner la « rencontre » entre la demande et l'offre d'emploi du territoire, favoriser le développement d'emplois pérennes

- Mettre en place une démarche de type GPECT (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale),
- Promouvoir et valoriser les métiers aux besoins non pourvus (CHR, services à domicile...),
- Faciliter l'employabilité et la proposition d'emplois pérennes,
- Accompagner les entreprises vers les démarches de RSE, les plans de déplacements et autres dispositifs favorisant leur attractivité...

#### Aborder la « silver-économie » en tant que ressources et richesses en valorisant l'aspect humain (soignant et soigné)

- Favoriser le développement de structures coopératives ou d'associations public/privé, prenant en

compte les besoins locaux spécifiques,

- Accompagner la création de structures d'accueil intermédiaires (habitat partagé avec services, maisons d'accueil, promotion des familles d'accueil...),
- Promouvoir et former aux différents métiers de la filière...

#### Améliorer le maintien et l'attractivité des « jeunes » sur le territoire

- Mettre en place les politiques présentées dans les 3 objectifs développés en ayant aussi pour but de maintenir et attirer (faire revenir aussi), les populations plus jeunes.

- Des parcours spécifiques, d'accès au logement, à la formation, l'emploi, ou la mobilité doivent être envisagés,

- Des équipements spécifiques pour les familles doivent être confortés

## Bâtir le bien vivre et la qualité de vie (de tout le vivant)

### ► Objectif général

#### Faire du « Bien vivre » un levier d'attractivité et de transition dans un souci d'autonomie territoriale et en jouant avec les interdépendances

La qualité de vie est l'atout principal du territoire. Cependant, cet atout partagé par tous peut paraître limité par le sentiment d'être « éloigné », « isolé » d'une offre de service, d'une vie culturelle... en particulier

hors saison. Dans ce contexte, il paraît nécessaire de penser l'avenir du territoire :

- en préservant ce qui fait la qualité de vie locale,
- en poursuivant les politiques en place d'accès aux services et à la culture pour tous,
- en s'appuyant sur de nouveaux potentiels de richesse...

### ► Sous-axe 3.1 : Faire de la qualité de vie un bien commun

#### Préserver la biodiversité, évaluer les activités polluantes et les risques écologiques...

- Évaluer les risques liés au dérèglement climatique, (recul du trait de côte, impact sur la forêt, ressource en eau...) et agir en fonction,
- Prendre en compte les risques et pollutions de certaines activités,
- Préserver les espaces de qualité environnementale zones humides, cours d'eau...
- Faciliter la diversification des essences boisées, planter à des fins d'usage de proximité...

#### Soutenir et développer la culture, comme élément identitaire du territoire (projet culturel de territoire)

- Faire de la politique culturelle en place un facteur d'intégration,

#### Valoriser et protéger l'existant (requalifier les bourgs, le patrimoine naturel et bâti...)

- Développer des structures telles que des associations public/privé, structures coopératives de type SCIC, SCOP... prenant en compte de manière humaine les besoins locaux de services à la personne, (comme les besoins spécifiques de la silver-économie...),
- Encourager les lieux, les événements, les moments, intergénérationnels et de partage (moments festifs, création de jardins partagés, vergers communaux...), favoriser les solidarités entre résidents (covoiturage, entraide...), et accompagner l'intégration des nouveaux habitants...

### ► Sous-axe 3.2 : Réinventer l'accessibilité et les mobilités

#### Favoriser l'innovation pour répondre aux enjeux d'accessibilité et de services

- Accompagner toutes les initiatives permettant de limiter les distances entre les usagers et les services (aller vers ou faire venir...),
- Faciliter la mobilité vers les services,
- Favoriser la mise en place de procédures de « rapprochement » des services, (télémédecine, téléformation, avec la mise à disposition de moyens et lieux adaptés...),
- Accompagner toutes formes d'initiatives permettant de rapprocher physiquement les services qui ne peuvent pas être dispensés de manière virtuelle, en particulier les services de soins à la personne (ex : aide à l'aménagement de « camions dentistes », « camions coiffeurs »)...

#### Conforter les mobilités alternatives, sécuriser et développer les déplacements doux

- Accompagner le développement de modes de déplacements non polluant, renforcer le réseau des circulations douces (installations de bornes électriques, prêt de 2 roues électriques...),
- Sécuriser les déplacements et mettre en place des schémas cyclables et piétons pour des déplacements quotidiens,
- Favoriser les intermodalités et les réseaux de partages (transport à la demande, covoiturage, réseau pouce...)
- Accompagner les entreprises et les principaux employeurs du territoire à élaborer des plans de mobilité (dans les communes concentrant les emplois, mise en place de plans de déplacements inter-entreprises),

# Le Projet PLNCA



## Faire Territoire durablement Pour un territoire résilient tout l'année

Préserver les ressources, en faire émerger de nouvelles, en tirer des richesses qui fertilisent le territoire

Organiser l'équipé, la solidarité et la justice sociale et territoriale

Bâtir le bien-vivre et la qualité de vie (de tout le vivant)

Favoriser, faciliter la coopération territoriale entre collectivités et avec la société civile, viser les 6 finalités du développement durable (Agenda 30 – Norme ISO 37101 – ODD 17)

Politiques, contrats, outils... (CRTE, CPER, LEADER...)

### Outils de gouvernance

- Dispositifs, AAP, AMI à cibler et/ou à étendre au niveau PETR : Politique d'Accueil, NOTT, Projet Culturel de Territoire, Fonds Friches, AAP « Manufacture de Territoire », Fabrique des Territoires, PLH, PCEAT, PTCE, GTEC...

#### Axes opérationnels

- Favoriser la mutation vers un tourisme durable
- Engager une transformation de l'agronomie en lien avec l'alimentation locale et les préservations écologiques
- Valoriser localement la filière Bois
- Accompagner l'installation et le développement d'activités nouvelles
- Développer la production d'ENR

#### Axes opérationnels

- Construire autrement et reprendre la main (aménagement-urbanisme) / Faciliter l'accès au logement pour tous
- Valoriser et protéger l'existant
- Accompagner la rencontre entre la demande et l'offre d'emploi du territoire, favoriser le développement d'emplois pérennes

#### Axes opérationnels

- Améliorer le cadre de vie, préserver la biodiversité, évaluer les pollutions industrielles et les risques écologiques
- Soutenir et développer la culture
- Favoriser l'innovation pour répondre aux enjeux d'accessibilité et de services
- Construire les mobilités alternatives
- Aborder la « silver-économie en tant que ressources et richesses

### 3/ Quelle gouvernance pour ce projet de territoire ?

Le projet de territoire et son contenu ne peut, et ne doit en aucun cas, rester un discours, il convient de lui donner vie et d'en assurer son opérationnalité. Son ambition et l'importance des enjeux de transition en cours nécessitent la puissance de tous.

C'est pourquoi, l'infrastructure amont d'ingénierie et la gouvernance mise en place sont des piliers fondamentaux pour mettre en marche le projet, suivre sa feuille de route et en assurer son évaluation, non à des fins de sanction mais de réorientation éventuelle.

#### UNE GOUVERNANCE CONFORTÉE :



Tableau de bord du Projet : auto-évaluation *in itinéré*



## Une communication régulière et relayée par tous

- Améliorer la connaissance de ce qu'est qu'un Pays en tant qu'institution (via la communication, la formation, mais aussi l'animation) ...
- Communiquer sur un projet politique partagé, cohérent et en marche pour la transition,
- Stimuler les intérêts, partager un projet pour mobiliser la société civile (acteurs associatifs, économiques, habitants...) et susciter les synergies,
- Faire émerger des dynamiques avec mise à disposition de ressources pour accompagner le changement

## Un besoin de cohérence et d'ingénierie au service du projet

- Valoriser et coordonner les ingénieries déjà disponibles, présentes sur le territoire dans les différentes structures publiques ou associées,
- Favoriser les synergies et les partenariats,
- Identifier et combler les manques, renforcer les compétences /Veiller à assurer la présence d'ingénierie d'animation / projet / accompagnement / développement / ingénierie financière et administrative...
- Mettre en place un accompagnement amont et aval des porteurs de projets, publics ou privés (l'accompagnement comme une ressource à part entière du territoire),
- Dispenser des formations adaptées et prospectives auprès des techniciens comme des élus. Favoriser la pédagogie de projets, par l'exemple,

- Renforcer la veille sur les aides publiques et privées...

## Une gouvernance affirmée au niveau du Pays qui incarne les volontés politiques et favorise les synergies

- Mettre en place des « process » qui organisent, spécifient et légitiment le rôle de chacun, Pays, animateur et les Communautés de Communes et Communes, tous acteurs du futur projet. Rédaction d'une charte ou d'un pacte, partagé par tous.
- Construire la mise en synergie des différentes échelles territoriales (attention à la redondance ou à la superposition des ingénieries).
- Définir et faire vivre des processus constructifs de prise de décisions collectives (comitologie),
- Développer des synergies avec la société civile, améliorer son implication et sa mobilisation (pérenne) et créer une culture de démocratie locale,
- Activer les structures déjà existantes, comme le Groupe d'Action Local (GAL), l'étoffer et lui donner un rôle plus conséquent que la participation au dispositif Leader,
- Constituer un Conseil de Développement...
- Mettre en place des outils d'évaluation afin de s'en saisir comme « outil de pilotage, in itinere ». Évaluer, la pertinence et l'atteinte des objectifs, la cohérence des politiques mises en œuvre, leur efficacité et leur efficience.



# • Inscrire le nouveau projet de territoire dans une démarche de progrès orientée développement durable : préconisations

## 1/ Les outils de pilotage du Projet de Territoire

### La gouvernance : définir les parties prenantes

Pour « Faire territoire », il est nécessaire que chaque partie prenante se sente écoutée, impliquée et engagée dans le Projet de Territoire. Les parties prenantes sont les collectivités locales et EPCI, la société civile mais également les partenaires extérieurs du territoire.

À ce titre, le PETR doit organiser sa « comitologie » et faire une place, précise et négociée, à toute partie prenante. Les outils de pilotages nécessaires sont à minima :

- Un Comité de Pilotage du Projet de Territoire
- Un Comité Technique ou/et un comité de programmation
- Un Conseil de Développement (à articuler avec les EPCI)

### *Les documents d'engagements facilitant la gouvernance*

Remarque : chaque document peut se doter d'objectifs à atteindre de manière annuelle et donner lieu chaque année à une évaluation.

### Le Pacte Territorial (intercollectivités et infraterritorial)

Il s'agit d'un contrat entre les Communautés de Communes, les Communes et le PETR.

Ce document précisera l'éthique, les principes, les engagements, les moyens mis, ou à disposition du Projet, les modalités de fonctionnement et d'évaluation des différentes parties prenantes dans l'exécution du Projet de Territoire. Il devra faciliter la mise en cohérence des plans d'actions et des projets des différentes échelles territoriales, et précisera le rôle du PETR notamment en tant que chef de file des contractualisations en cours ou à venir avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et les différents cofinanceurs.

### La Charte Territoriale

Ce document doit permettre l'engagement de la société civile (CDD entre autres) et préciser son rôle dans le Projet de Territoire, ses modes de relations et ses fonctions, ses moyens.

### Une cohérence avec les stratégies locales et les différents dispositifs en place :

Le projet de territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent est cohérent avec les stratégies locales et les dispositifs déjà en place :

À l'échelle intercommunale, sont déjà présents (pour rappel et non exhaustif) :

- Un SCOT et une démarche de PLH pour les 2 Communautés de Communes des Grands Lacs et Mimizan,
- Un SCOT, une démarche PLUI-PLH et une démarche de labellisation "Air Climat Energie" pour la Communauté de Communes Côte Landes Nature,
- Un PCAET et un PAT pour la Communauté de Communes des Grands Lacs.
- Le label TEPCV pour la Communauté de Communes de Mimizan,
- Des MSAP et/ou EFS, des conseillers numériques, des maisons de santé et antennes de santé,

À une échelle interterritoriale, une plateforme d'accompagnement à la rénovation énergétique (Précoréno) est en cours, ainsi qu'un Schéma de Cohérence Territorial, le SCOT du Born, regroupant les Communautés de Communes des Grands lacs et de Mimizan. C'est aussi sur ce périmètre que vient d'être lancée une démarche de PLH (Plan Local de l'Habitat).

## 2/ La mise en compatibilité du Projet de Territoire avec la norme 37101

Remarques: Ce travail nécessitera une ingénierie spécifique pour rendre la démarche opérationnelle. Il est important de rappeler que la gouvernance du Projet de Territoire est essentielle tout comme l'objectif de démocratie locale participative.

### La prise en compte dans le Projet de Territoire de la norme 37 101 et des objectifs Néo Terra :

Les travaux internationaux préalables à la publication du standard ISO 37101 ont permis d'aboutir à un consensus sur l'énoncé des finalités fondamentales du développement durable, au nombre de 6.

Parallèlement, la politique Régionale en place «Néo Terra», affiche 11 ambitions :

ODD ISO 37 101	Néoterra
1. Attractivité	1. Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique
2. Préservation et amélioration de l'environnement	2. Accélérer et accompagner la transition agroécologique
3. Résilience	3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine
4. Utilisation responsable des ressources	4. Développer les mobilités « propres » pour tous
5. Cohésion sociale	5. Développer et systématiser un urbanisme durable, résilient, économe en ressources et qui s'adapte aux risques naturels et aux changements climatiques
6. Bien-être.	6. Construire un nouveau mix énergétique
	7. Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire tendant vers le « zéro déchet » à l'horizon 2030
	8. Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité
	9. Préserver et protéger la ressource en eau

Nous pouvons retrouver dans le nouveau projet de territoire, les six finalités (ODD) de la norme ISO 371, ainsi que les 11 ambitions Néoterra :

<b>Objectifs du Projet de Territoire</b>	<b>ODD (norme 37 101)</b>	<b>Néoterra</b>
<p><b>OBJECTIF 1</b></p> <p><b>PRÉSERVER LES RESSOURCES, EN FAIRE ÉMERGER DE NOUVELLES, EN TIRER DES RICHESSES QUI FERTILISENT LE TERRITOIRE</b></p>	<p>Finalité 1 (Attractivité)</p> <p>Finalité 4 (Utilisation responsable des ressources)</p> <p>Finalité 6 (Bien-être)</p> <p><i>Objectifs De Développement concernés : 7, 8, 9, 11, 12, 13, 17</i></p>	<p>Ambition 2 (transition)</p> <p>Ambition 3 (transition éco)</p> <p>Ambition 6 (mix énergétique)</p> <p>Ambition 10 (préservation agriculture)</p>
<p><b>OBJECTIF 2</b></p> <p><b>ORGANISER L'ÉQUITÉ, LA SOLIDARITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE ET TERRITORIALE</b></p>	<p>Finalité 2 (Préservation et amélioration de l'environnement)</p> <p>Finalité 3 (Résilience)</p> <p>Finalité 5 (Cohésion sociale)</p> <p><i>Objectifs De Développement concernés : 1, 2, 5, 10, 16, 17</i></p>	<p>Ambition 1 (engagement citoyen)</p> <p>Ambition 5 (urbanisme durable)</p>
<p><b>OBJECTIF 3</b></p> <p><b>BÂTIR LE BIEN-VIVRE ET LA QUALITÉ DE VIE (DE TOUT LE VIVANT)</b></p>	<p>Finalité 2 (Préservation et amélioration de l'environnement)</p> <p>Finalité 5 (Cohésion sociale)</p> <p>Finalité 6 (Bien-être)</p> <p><i>Objectifs De Développement concernés : 4, 5, 6, 10, 14, 15, 17</i></p>	<p>Ambition 1 (engagement citoyen)</p> <p>Ambition 4 (mobilités propres)</p> <p>Ambition 7 (zéro déchets)</p> <p>Ambition 8 (préservation ressources)</p> <p>Ambition 9 (préservation eau)</p>



2, avenue de la Gare - 40200 Mimizan  
05.58.82.49.43 - [contact@payscotedargent.com](mailto:contact@payscotedargent.com)

[www.payscotedargent.com](http://www.payscotedargent.com)



JUILLET 2021  
JUIN 2022

ACCOMPAGNÉ PAR

**COHÉO**

**LA TRAVERSE**

**Les Localos**

**COHÉO**

15, rue Paul Louis  
Lande  
33 000 Bordeaux  
[n.pinel@coheo.com](mailto:n.pinel@coheo.com)  
06 85 03 05 24  
05 24 61 08 13  
[www.coheo.com](http://www.coheo.com)

**LA TRAVERSE**

30, rue de la Pilardière  
86 000 Poitiers  
[latraverse@ecomail.fr](mailto:latraverse@ecomail.fr)  
[www.la-traverse.org](http://www.la-traverse.org)

**LES LOCALOS**

9, impasse de  
Montplaisir  
87 000 Limoges  
[contact@localos.fr](mailto:contact@localos.fr)  
[www.localos.fr](http://www.localos.fr)